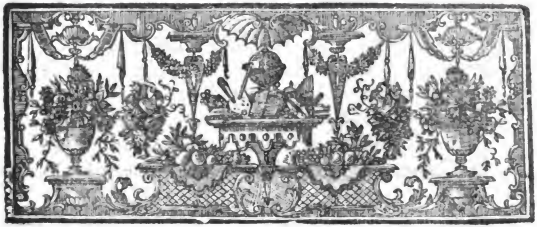

COPIE
DES LETTRES

ÉCRITES par le Comte D'ACHÉ au Comte DE LALLY, avec un extrait des Lettres du Sieur DE LEYRIT, & des remarques ſur chaque Lettre qui confirment le refus du Comte D'ACHÉ d'aller à Madras après la priſe du Fort Saint-David.

L'ON ne ſe perſuadera jamais que le Comte d'Aché, dont on va lire les Lettres, qui, à l'arrivée du Comte de Lally à Verſailles, s'eſt donné en ſpectacle à toute une galerie en courant à lui pour l'embraſſer & lui dire :

Digitized by Google

Soyez le bien arrivé, mon cher Général, moquez-vous de ce qu'une bande de coquins a débité ici contre vous pour vos déchirer, n'ont-ils pas dit les mêmes horreurs de moi ? fut ce même Comte d'Aché qui, à ſon interrogatoire, a déclaré 1°. Que le Comte de Lally étoit cauſe en partie du mauvais ſuccès de ſon combat en arrivant à la côte.

2°. Que le Comte de Lally a refuſé la propoſition qu'il lui a faite de marcher ſur Madras immédiatement après la priſe de Saint-David.

3°. Que le Comte de Lally ne deſiroit que la deſtruction de ſon Eſcadre.

4°. Qu'enfin, c'eſt ſur la nouvelle qu'il avoit reçûe du mauvais ſuccès de l'expédition du Tanjaour, qu'il s'eſt déterminé à hazarder un ſecond combat, & que par conſéquent le Comte de Lally eſt en partie cauſe de la ſeconde défaite qu'il a eſſuyée.

Les remarques placées à la fin de chacune de ſes Lettres vont éclaircir ces quatre aſſertions deſtituées de toute eſpèce de preuves, que le Comte d'Aché a crû devoir employer pour ſa juſtification aux dépens de la vérité & de la délicateſſe d'un homme parvenu au grade qu'il occupe aujourd'hui.

Digitized by Google

PREMIERE LETTRE.

A bord du Zodiaque ce Dimanche 29 Avril 1758.

MONSIEUR,

NOtre Général me charge d'avoir l'honneur de vous écrire pour vous demander de ſa part que vous ayez la bonté de donner les ordres les plus preſſants pour ſecourir l'Eſcadre. Nous allons laiſſer la Silphide *auprès du* Bien-Aimé, *& appareiller le plutôt poſſible pour nous hâler dans le vent, & gagner Pondichéry à bout de bordées. Les Ennemis ont paru n'en vouloir plus, auſſitôt que le* Comte de Provence *&* la Diligente *ont commencé d'être à portée ; mais pluſieurs de nos Vaiſſeaux ont trop arivé, & malgré tous nos ſignaux, ils n'ont pas fait aſſez d'attention à la manœuvre de notre Général dont le deſſein étoit toujours de tenir le vent. Au ſurplus, ayant fait ſignal de mouiller cette nuit, & le* Bien-Aimé *faiſant l'arriere garde, nous ne concevons pas, & cela paroîtra incroyable, que ce Vaiſſeau ait été à la côte, au lieu de mouiller plus au large. Sans cela M. d'Aché n'auroit eû que des ſujets de ſatisfaction, puiſque l'Ennemi avoit été bien chauffé malgré ſes avantages, ſoit du vent, ſoit par la groſſeur de ſon Artillerie,*

Digitized by Google

ſoit par les fautes de la diviſion dont le Chef étoit à Pondichéry. Quoiqu'il en ſoit, le Vaiſſeau du Roi a été extrêmement maltraité, *il eſt bien néceſſaire que l'on nous donne du ſecours* en hommes, en eau, en vivres & en rafraîchiſſements.

J'apprends que M. de Breteuil va à Pondichéry, il vous dira nos particularités & nos accidents. Je ſuis, &c. Signé *MONTEIL*... Major de l'Eſcadre.

Au bas de cette Lettre eſt écrit de la propre main du Comte d'Aché :

Je ſuis excédé de fatigue ; la faute du Capitaine du Bien-Aimé *qui a perdu ſon Vaiſſeau dont je ne puis comprendre la manœuvre, m'accable dans le moment. J'eſpére encore, mais foiblement. Les pauvres la Bourdonnais & Dupleſſis ont été tués, mes deux neveux Cenneville, Derſſe, & mes trois Gardes de la Marine bleſſés ; le petit Guy la jambe emportée : en voilà aſſez, je vous embraſſe de tout mon cœur.* Signé *D'ACHÉ.*

Dans cette Lettre écrite d'abondance de cœur immédiatement après le combat que le Comte d'Aché venoit d'eſſuyer en paroiſſant à la côte, toute ſa plainte paroît porter ſur la manœuvre du Capitaine du Vaiſſeau *le Bien-Aimé* qui s'eſt pleinement juſtifié, ainſi que ſur celle de pluſieurs Vaiſſeaux de ſon Eſcadre

Digitized by Google

qui ont trop arivé (*a*). Il ne ſe plaint point du retard du *Comte de Provence* & de *la Diligente*. Il dépoſe cependant aujourd'hui que le Comte de Lally & le ſieur de Leyrit avoient ſigné conjointement un ordre au Capitaine du *Comte de Provence* de ne point joindre l'Eſcadre, qu'il n'eût dépoſé à terre les balots du Régiment de Lally. Le Comte de Lally a demandé cet ordre à ſa confrontation avec le Comte d'Aché qui a répondu qu'il n'en avoit qu'une copie. Le Comte de Lally a demandé cette copie & le Comte d'Aché n'a pu la lui produire. Le fait eſt qu'il ne pouvoit pas y avoir un balot appartenant au Régiment de Lally dans ce Vaiſſeau ; le fait eſt que le Comte d'Aché en prenant langue à Karikal, n'y a eu aucune nouvelle de l'Eſcadre Angloiſe ; qu'on ignoroit également à Pondichéry que cette Eſcadre fût à la côte ; que le Comte d'Aché ne vouloit pas débarquer le Comte de Lally dans ſon Vaiſſeau qui étoit un Vaiſſeau du Roi, pour ne pas arborer un certain pavillon dû au Gouverneur lorſqu'on débarque dans ſon Gouvernement ; que le Comte d'Aché en avoit prévenu le Comte de Lally dès ſa premiere relâche à *Rio-Janeiro ;* que le Comte de Lally regardoit le fait comme très-indifférent quoiqu'il l'eût mandé au Miniſtre dès *Rio-Janeiro ;* que le Comte d'Aché a débarqué en conſéquence le Comte de Lally à l'Iſle de

(*a*) Ariver en termes de Marine quand on combat ſous le vent, ſignifie honnêtement fuir devant l'Ennemi.

Digitized by Google

France dans une Chaloupe. Enfin le fait eſt que le Vaiſſeau *le Comte de Provence* avoit ordre d'attendre l'Eſcadre qui comptoit mouiller le lendemain à Pondichéry ; que le Comte de Lally & le Comte d'Aché avoient concerté une opération ſur Goudelour pour ce lendemain, & que ce lendemain le Comte d'Aché a été ſurpris par l'Eſcadre Angloiſe. On ne voit pas pourquoi le Comte d'Aché emploie tous ces ſubterfuges pour déguiſer un fait connu de toute l'Inde, un fait mandé dans le tems à la Cour. Si le Comte d'Aché eut ſoupçonné un ſeul Vaiſſeau de guerre Ennemi à la côte, il n'eut pas donné un canot au Comte de Lally & il eût eu raiſon ; & ſi le Capitaine du *Comte de Provence* eût ignoré ſon devoir au point d'obéir aux ordres du Comte de Lally & du ſieur de Leyrit quand ſon Chef lui en donnoit de contraires, le Comte d'Aché eut mis ce Capitaine au Conſeil de guerre & il eut mérité la mort. D'ailleurs ce Capitaine dans Pondichéry n'empêchoit pas le ſecond Capitaine qui commandoit le Vaiſſeau, d'obéir aux ſignaux de ſon Amiral. Un Lieutenant-Colonel en préſence de l'Ennemi, n'attend pas que ſon Colonel ſoit arrivé du Quartier-Général pour charger cet Ennemi avec ſon Régiment. Peut-on employer de pareilles abſurdités !

Digitized by Google

LETTRE II.

A Pondichéry le 18 Mai 1758.

Prenons courage, mon cher Général, & tout ira selon nos desirs. Vous prendrez le Fort Saint-David, & ensuite nous prendrons des mesures pour nous rendre maîtres de la Mer. Tout ce que je trouve de terrible est que nous ne puissions nous aider réciproquement ; pour moi j'attends les Ennemis, & dans ma triste situation je les recevrai encore, & vous pouvez compter que nous ferons l'impossible pour les faire repentir de leur audace. Je fais armer nos batteries de mon mieux, mais nous avons 1294 hommes aux Hôpitaux, *& parmi les Habitans des Vaisseaux, il y en a encore qui auroient besoin d'y être : n'importe, tout ira bien, pressez vîte votre Citadelle & que je vous embrasse à votre retour. Je ferai part de votre Lettre à M. de Leyrit, mes compliments à tous vos Messieurs. Adieu, mon cher Général, je destine* la Diligente *pour vous porter des effets à Goudelour, je vous prie de la faire décharger vîte & de me la renvoyer aussitôt.*

J'ai l'honneur, &c. Signé DACHÉ.

Digitized by Google

Cette Lettre eſt écrite 12 jours après le débarquement du Comte d'Aché à Pondichéry. Elle n'annonce certainement pas le projet qu'il dit avoir propoſé 12 autres jours après au Comte de Lally d'*aller attaquer l'Eſcadre Angloiſe ſous Madras ;* elle annonce même ſon impuiſſance d'y marcher. Ce nombre précis de 1294 Matelots aux Hôpitaux, ne pouvoit aſſûrément pas être remplacé par deux mille Soldats au plus dont l'armée du Comte de Lally étoit compoſée & qui n'étoient pas Matelots. L'on verra par la ſuite que toutes les fois que le Comte de Lally offroit des Soldats au Comte d'Aché pour le ſeconder dans les opérations mixtes qu'il lui propoſoit, ce même Comte d'Aché lui objectoit toujours qu'il lui falloit des Matelots & non des Soldats. Voilà des contradictions frappantes.

LETTRE III.

A Pondichéry le 28 Mai 1758 à 3 heures après-midi.

VOus verrez, mon cher Général, par les Députés du Conſeil tenu ce matin, la ſituation de ma malheureuſe Eſcadre, & les beſoins que nous aurions de ſecours prompts & efficaces. Je ſens, mon cher Général, votre poſition ; mais la mienne eſt bien plus fâcheuſe, & ſi mon Eſcadre eſt en déroute, vos affaires

Digitized by Google

res en deviendront plus embarraſſantes : ainſi voyez ou ce que vous pouvez faire, ou ce que vous penſez, ou ſi enfin vous eſpérez d'être bientôt maître de Saint-David, pour me mettre en état d'aller au devant des ennemis qui, ſi j'étois en poſture, ne feroient pas tant les marjaſſes. Adieu, mon cher Général; aimez-moi toujours.

Signé *D'ACHÉ.*

Cette Lettre confirme l'impuiſſance déja alléguée par le Comte d'Aché de prendre la Mer. Elle eſt ſoutenue d'une délibération du Conſeil mixte que le Comte d'Aché a aſſemblé pour s'autoriſer à s'emboſſer ſous le canon de Pondichéry & y attendre l'Ennemi. Deux Députés ſont partis de Pondichéry pour faire part de cette réſolution au Comte de Lally qui ſur le champ s'eſt tranſporté dans la nuit avec 400 Européens & 200 Noirs à Pondichéry. Il y a raſſemblé le Conſeil, il y a fait caſſer par ce même Conſeil ſa honteuſe délibération de la veille, & ſur le refus du ſieur de Leyrit de payer 60000 francs qui avoient été promis aux Matelots à leur débarquement dans l'Inde à compte de leur ſolde, & qui déclaroient hautement qu'ils ne ſe rembarqueroient pas ; le Comte de Lally leur a payé cette ſomme de ſa poche & ils ſe ſont rembarqués : mais le Comte d'Aché, au lieu d'aller au-devant de l'Ennemi comme il l'annonçoit par cette Lettre, a pris la route oppoſée & a profité

Digitized by Google

du renfort que le Comte de Lally lui a amené, pour s'éloigner de ce même ennemi à plus de 60 lieues dans le Sud. Voilà comme le Comte d'Aché a proposé deux jours après au Comte de Lally, suivant qu'il l'avance, *de marcher sur l'Ennemi à Madras.* Il est à observer que le Comte d'Aché déclare dans cette Lettre, que la déroute de son Escadre devoit embarrasser le Comte de Lally dans ses opérations ; aussi l'a-t-elle fait.

LETTRE IV.

Lettre du Comte d'Aché au sieur de Leyrit qui l'a envoyée au Comte de Lally, datée du 1er Juin à dix heures du soir.

Je vous envoie ci-joint, Monsieur, copie de la Lettre que m'écrit M. Porcher Gouverneur de Karikal. Il seroit à souhaiter qu'on n'eût pas une présomption si forte de nos forces, & qu'on méprisât moins celles des Anglois. Au surplus je ferai tout ce que je pourrai pour ne pas compromettre mal à propos le Pavillon du Roi. Je compte que la Silphide *ne tardera pas à me joindre ; j'espérois qu'elle eût appareillé avec moi, j'en ai besoin plus que jamais ; il seroit à desirer qu'elle fût bien armée ; mais*

Digitized by Google

du moins faites-là toujours partir pour qu'elle puiſſe faire nombre avec l'Eſcadre. Je ſuis au-delà de toute expreſſion, Monſieur, votre, &c.

Signé *D'ACHÉ.*

Je croirois qu'il ſeroit du bien du ſervice, au lieu de reſter mouillé à Goudelour, de m'élever dans le vent, pour tâcher d'intercepter ce vaiſſeau de guerre Anglois avant ſa jonction avec l'Eſcadre. Faites part de cette idée à M. le Comte de Lally.

Cette Lettre du Comte d'Aché au ſieur de Leyrit eſt remarquable dans tout ſon contenu. Elle eſt du premier Juin ; il ignoroit certainement alors, que l'ennemi dût propoſer de capituler le lendemain 2 Juin : le Comte de Lally même ne s'y attendoit pas. Le Comte d'Aché vouloit donc dès le premier Juin s'élever dans le Sud, & s'éloigner de l'Eſcadre Angloiſe ſans attendre la priſe de Saint-David. Il ne comptoit donc pas voir le Comte de Lally, puiſqu'il chargeoit le ſieur de Leyrit à 4 lieues de lui à Pondichéry, de faire part de ſon projet au Comte de Lally qui n'étoit qu'à une demi-lieue de lui. Et en effet, c'eſt la reddition imprévûe de Saint-David ce lendemain, qui après bien des inſtances de la part du Comte de Lally, a enfin déterminé le Comte d'Aché à mettre pied à terre pour quelques heures. *Le Comte de Lally lui a propoſé de marcher tout de*

Digitized by Google

ſuite ſur Madras pour ne pas donner le temps à l'Ennemi de ſe reconnoître. Le Comte d'Aché oſe dire aujourd'hui, que c'eſt lui qui a fait cette propoſition au Comte de Lally qui l'a refuſée. Il faut que l'air de l'Inde ſoit bien contagieux, pour qu'un homme tel que le Comte d'Aché qui à peine a paru dans ſes parages, oſe dépoſer de bouche le contraire des écrits qu'il a ſignés; & il eſt bien ſingulier que le Comte de Lally, dans tout le cours de ſa procédure, ſoit réduit à oppoſer à chaque Témoin ſon propre écrit pour le convaincre de ſon impoſture! Il eſt vrai que le parti pris de l'aſſaſſiner étoit un expédient ſûr s'il eût réuſſi, car le Comte de Lally n'eut point eu de papiers à produire.

Le Comte d'Aché avoit déja écrit la veille au ſieur de Leyrit, qu'il vouloit s'élever dans le Sud pour ne pas compromettre le pavillon du Roi. Il ajoutoit qu'on avoit trop bonne opinion de ſes forces & qu'on mépriſoit trop celles des Anglois. Voit-on quelque trace dans cette Lettre ou dans les précédentes, qui indique une envie de la part du Comte d'Aché de marcher ſur Madras à 30 lieues dans le Nord? On y voit que le ſieur Porcher, à portée des comptoirs Danois & Hollandois, informé par eux de la vraie ſituation de l'Eſcadre Angloiſe, étoit perſuadé ainſi que toute la Colonie, que le Comte d'Aché eût pu alors attaquer cette Eſcadre avec avantage. Mais le Comte d'Aché en quittant le Comte de Lally, a

Digitized by Google

appareillé tout de ſuite & s'eſt porté dans le Sud ſans daigner même ſaluer Saint-David alors à nous, d'un ſeul coup de piſtolet, quoique mouillé dans ſa rade. Croira-t-on d'après ces piéces & cet expoſé, que le Comte d'Aché ait écrit en Europe, & que l'Officier qu'il a dépêché à la Cour, ait dit, que c'eſt le Comte d'Aché qui a pris Saint-David & qu'on l'ait même inſéré dans les Gazettes ?

LETTRE V.

A bord du Zodiaque à la Rade de Karikal ce 9 Juin 1758.

MONSIEUR,

*NOTRE Général me charge d'avoir l'honneur de vous informer qu'*il va remettre ſous voile pour courir dans le Sud, *& qu'ayant combiné les avantages qu'il y a de primer l'ennemi en aſſurant s'il ſe peut nos renforts de l'Iſle de France, il ſe propoſe de monter même juſques par le travers de la baie de Trinquemaley, là où l'Eſcadre demeurera en croiſiere juſqu'au 18 ou 20, tems auquel M. le Comte d'Aché examinera encore plus les moyens qui pourroient lui reſter de tenir quelques jours de plus ſelon les circonſtances. Il vous prévient d'ailleurs que malgré les ſoins de M. Porcher pour procurer des rafraîchiſſemens aux vaiſ-*

Digitized by Google

ſeaux, ils ne partiront pas d'ici en bien bon état à cet égard, nos équipages demeurant toujours fatigués & pluſieurs d'eux avec une ſanté très foible ; ce qui fait, Monſieur, que tous les Capitaines conſultés en donnant leur voix pour la croiſiere, rappellent en même tems la néceſſité qu'il y a de prendre d'avance toutes les meſures praticables, pour qu'à notre retour à Pondichéry, l'Eſcadre puiſſe être pourvue des ſecours qui lui manqueront pour l'exécution des entrepriſes ultérieures.

M. d'Aché, Monſieur, me charge d'avoir l'honneur de vous prier de donner ſur cela vos ordres, ſoit pour l'eau, le bois, les vivres, *& ſur-tout pour que les malades puiſſent être bien aſſiſtés aux Hôpitaux de la Ville. Au ſurplus, parmi les différentes choſes qu'il ſeroit à propos de faire préparer, il y auroit deux gouvernails à faire, l'un pour* le Vengeur, *l'autre pour* le Saint-Louis : *on s'eſt flatté que lorſque vous donnerez vos ordres pour* démanteler Goudelour, *il pourra s'y trouver des pièces de charpente de proportion, pour le gouvernail de nos deux vaiſſeaux : on eſpére auſſi qu'en commandant de retirer de Saint-David tous apparaux, agrêts ou uſtenciles propres à la marine, on pourra avoir lieu de raſſembler bien des choſes dont l'Eſcadre ſe ſerviroit utilement.*

Sur-tout, Monſieur, on ſe flatte qu'en faiſant raſſembler tous matelots provenus des échanges, avec ceux qui pourront être guéris à l'Hôpital ; l'Eſcadre

Digitized by Google

ſera à portée de s'armer mieux qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, d'autant que les Cipayes qui ſont le complément de nos vaiſſeaux, n'y ſont preſque d'aucune reſſource.

M. de Maudave avoit écrit à notre Général pour demander que l'on envoyât la Silphide *à M. le Comte d'Eſtaing. Il m'ordonne de vous marquer ſur cela, que ſelon l'opinion générale des Capitaines, il lui a paru qu'il conviendroit mieux au ſervice que* la Silphide *continuât de ſuivre l'Eſcadre dans la croiſiere où nous allons nous porter. Ce bâtiment peut être très-utile, d'autant que* la Diligente *ne marche plus; & que l'autre, quoique très-mal armée, eſt toujours ſuſceptible d'en impoſer à un navire ordinaire, & toujours de chaſſer en avant & faire la découverte.*

M. d'Aché penſe d'ailleurs qu'au moyen de l'équipage de la Sainte-Brigitte, *il ne ſera pas mal aiſé de déblayer Divicottey, ſoit avec* la Diligente, *ſoit avec* les deux Bots, *ſoit avec* la Reſtitution.

Enfin il me charge d'avoir l'honneur de vous dire qu'il s'eſt arrêté à l'avis général, qui eſt de paſſer autant de tems qu'il ſe peut au Sud de Pondichéry, *ſoit pour rallier* le Centaure *& intercepter les ſecours Anglois, ſoit pour ſe conſerver au* vent de l'Amiral Pocok, *au cas que celui-ci n'ait pas pris le parti de ſe retirer à Madras & qu'il veuille donner une bataille avant que* nous puiſſions attaquer cette Place. Le Comte de Provence *fait vingt pouces d'eau par vingt-quatre*

Digitized by Google

heures, la Diligente en fait auſſi ; *ces inconvéniens ſont* difficiles à raccommoder à Pondichéry ; *mais du moins pendant que l'Eſcadre va être en croiſiere, il y a moyen de lui préparer les diverſes parties dont elle aura un beſoin preſſant. Meſſieurs de Leyrit & Babinet peuvent aiſément les prévoir & s'y diſpoſer, ils le feront encore mieux quand ils y ſeront excités par vos ordres.*

M. d'Aché vous dit beaucoup de choſes & vous ſouhaite une bonne ſanté pour la continuation de vos conquêtes. Je ſuis, &c.

Signé *le Chevalier* MONTEIL.

M. de Maudave vient d'envoyer à notre Général une Lettre que lui écrit M. Fiſcher, pour lui dire qu'on lui avoit donné avis à Trinquebar que les Anglois étoient à Ceylan pour être à portée d'arrêter les vaiſſeaux qui peuvent nous venir des Iſles. Si c'eſt en effet le deſſein de M. Pocok, nous pourrons donc le trouver. D'ailleurs cela ne change rien au parti pris.

Cette Lettre eſt en réponſe à deux Exprès conſécutifs que le Comte de Lally avoit dépêchés à Karikal pour tâcher d'y arrêter le Comte d'Aché & le ramener à Pondichéry. C'eſt le Comte d'Aché qui fait écrire cette Lettre par le Major de ſon Eſcadre ; & c'eſt le Comte d'Aché qui a oſé dépoſer *qu'il a propoſé*

Digitized by Google

propoſé au Comte de Lally de ſe porter ſur Madras après la priſe de S. David, & qui ajoute *qu'il eût battu l'Ennemi, mais que le Comte de Lally l'a refuſé.*

C'eſt le Comte d'Aché qui dit, que ſon parti étoit pris de s'éloigner de l'Eſcadre Angloiſe & de ſe tenir au vent d'elle, dans la crainte qu'il ne prît fantaiſie à cette Eſcadre de venir l'attaquer avant qu'il fût en état de ſe porter ſur Madras; que c'étoit l'avis unanime de ſes Capitaines; & c'eſt ce même Comte d'Aché qui dépoſe *qu'il vouloit marcher ſur Madras, battre l'Eſcadre Angloiſe*, & qui s'en éloigne de cent lieues.

Mais le Comte de Lally ne ſe rebutoit pas encore. A la réception de cette Lettre il ſe rend à Pondichéry, il y aſſemble le Conſeil qui par délibération dépêche un Exprès par mer au Comte d'Aché & le ſomme de revenir à Pondichéry. Voilà un fait prouvé par piéces authentiques; le Comte d'Aché reçoit cette ſommation & revient à Pondichéry le 17 Juin 1758.

Le Comte d'Aché de retour à Pondichéry, le Comte de Lally & le ſieur de Leyrit ont une conférence avec lui; ils lui propoſent de marcher ſur l'Eſcadre Ennemie tandis que le Comte de Lally ſe porteroit ſur Madras avec ſon armée. Le Comte d'Aché leur répond: *Meſſieurs, vous voulez toujours que je me batte, je ne ſuis pas en état de marcher.* On lui propoſe de ſe porter ſeulement à la hauteur de Sadras à moitié chemin & à 14 lieues au vent de Madras, il le refuſe. On lui propoſe de ſe porter

à Alemparvé à 7 lieues seulement de Pondichéry, afin de contenir l'Escadre Angloise & de l'empêcher de débarquer partie de ses troupes & équipages à Madras, ou d'intercepter la communication du Comte de Lally avec Pondichéry; *Eh bien*, répond le Comte d'Aché, *j'y consens, mais qu'on me donne pour quatre mois de vivres, sans quoi je ne bouge pas de la rade de Pondichéry. Quatre mois*, dit le sieur de Leyrit? *Mais, Monsieur, vous n'y pensez pas, Alemparvé est à nous, il est à 7 lieues de nous sous le vent, nous pouvons vous y fournir le journalier comme à Pondichéry même.* Le Comte d'Aché s'écrie: *mais, Messieurs, mettons les choses au pis*, il vouloit dire au mieux, *quand même j'aurois battu l'Ennemi, où sera ma retraite? Partout*, lui répond le sieur de Leyrit, *mais Monsieur Partout!* Ainsi finit cette seconde séance entre les trois Chefs, car il y en avoit eû déja une la veille. C'est sur ce double refus que le sieur de Leyrit a déterminé le Comte de Lally à se porter dans le Tanjaour, en lui déclarant que passé quinze jours il n'avoit plus de quoi nourrir ou payer son armée.

Il n'y a ni grands ni petits qui n'ayent sçu dans le temps le résultat de ces deux Conseils tenus entre ces trois Chefs, & ils ont fait long-temps la plaisanterie de toute la Ville.

Digitized by Google

LETTRE VI.

A bord du Zodiaque le 14 Juin 1758.

Je croiſe ſur Ceylan, mon cher Général, & je tâche de protéger l'arrivée de nos vaiſſeaux & intercepter ceux des ennemis.

Voilà une petite priſe que je vous envoie; j'ai été à Négapatam où l'on a fait tout ce que j'ai voulu; je compte vous joindre inceſſamment. Adieu, mon cher Général; ſi vous ne m'aimez pas, vous avez grand tort, car je vous aime de tout mon cœur.

Signé *D'ACHE'.*

Ces prétendus Vaiſſeaux cités dans cette Lettre étoient une fable. Le Comte d'Aché étoit plus à portée d'intercepter ces Vaiſſeaux Ennemis & de protéger les ſiens, en ſe tenant vis-à-vis & au vent de l'Eſcadre Ennemie, qu'en ſe tenant à la pointe de Ceylan.

Digitized by Google

LETTRE VII.

Du 6 Août 1758, à M. le Comte de Lally.

Je ſerois au déſeſpoir, mon cher Général, que vous apprissiez par d'autres que moi les différens événemens qui ſont arrivés concernant mon Eſcadre. J'ai appareillé d'ici à la vue des ennemis, tant pour ne pas riſquer un combat à l'ancre, que pour conſerver le vent & être le maître de mes mouvemens. J'ai deux fois arivé ſur eux pour les combattre; mais la plûpart de mes vaiſſeaux ſe ſont toujours trouvés hors d'état d'ouvrir leurs batteries baſſes: enfin le 5 Août, déſeſpéré de tous ces inconvéniens, j'ai fait une manœuvre pour écraſer leur arriere-garde; mais la briſe ayant changé quand nous étions à la portée du canon, j'ai pris le parti de former ma ligne ſous le vent & d'attendre l'ennemi de pied ferme. Le combat a commencé à midi; mais les artifices qu'on nous a lancés ont eu bientôt changé la face des choſes Le feu a pris au mât d'artimon du Comte de Provence, *& ce vaiſſeau a été obligé d'ariver pour le mettre à l'abri & couper ſon mât. Moi-même j'ai eu trois fois mon gouvernail démonté, & le feu a pris dans ma ſoute aux poudres, au point que c'eſt un miracle que je n'aye pas ſauté en l'air. Ces différens accidens joints*

Digitized by Google

au désordre qu'ils avoient nécessairement causé dans ma ligne, m'ont déterminé à m'éloigner de l'ennemi pour me rallier ; mais l'Escadre n'ayant jamais osé me suivre à la portée du canon, j'ai pris le parti de faire route pour Pondichéry. *J'ai eu dans le combat trente-trois hommes tués roides dans mon vaisseau & cent cinquante-un blessés dangereusement : voilà, mon cher Général, les nouvelles de mer ; j'attends depuis long-tems des vôtres qui m'apprennent la réussite de vos entreprises. Soyez sûr que j'y prends autant de part que vous-même. J'ai, &c.*

Signé *D'ACHÉ.*

On ne croira jamais que cette Lettre soit l'ouvrage d'un homme qui prétend avoir proposé au Comte de Lally d'aller chercher l'ennemi d'abord après la prise de Saint-David & de le battre. D'ailleurs on ne voit pas comment le Comte de Lally eût pû empêcher le Comte d'Aché d'attaquer ou de battre l'ennemi, ni de quelle utilité il pouvoit lui être, hors celle de lui offrir autant de soldats qu'il en voudroit, & c'est ce que le Comte de Lally n'a cessé de faire & même de le constater par des Actes publics.

Le Comte de Lally n'entrera pas dans la discussion de tous les événemens imprévus que cite le Comte d'Aché pour justifier la célérité de sa retraite sous Pondichéry à trente lieues de son champ de bataille. Les accidens sur mer comme sur terre ne doivent

Digitized by Google

pas influer sur la conduite d'un Général qui ne peut les prévoir. Mais si l'on a reproché au Comte de Lally après dix combats gagnés, dix Villes prises, d'avoir manqué avec deux mille sept cens hommes Madras qui en avoit cinq mille pour sa défense; si on lui a reproché de n'avoir pû avec douze cens cinquante hommes en battre deux mille six cens à Vandavachy, il y auroit une partialité marquée à regarder comme un événement simple, que le Comte d'Aché ait succombé deux fois à un nombre égal; que l'ennemi pour donner plus de prix à ses victoires, a même déclaré inférieur aux forces du Comte d'Aché. Il y auroit plus que de la partialité à regarder comme un événement simple, le combat que le Comte d'Aché a essuyé l'année suivante avec des forces décidées supérieures en tous points, & à lui tenir compte des accidens imprévus qui ont pû occasionner cette troisiéme défaite; tandis qu'on refuseroit d'écouter le Comte de Lally qui prouve qu'il n'a pû soutenir Pondichéry contre un ennemi qui avoit vingt hommes pour un à lui opposer, outre le défaut de toute autre espéce de ressources que le Comte de Lally avoit à combattre.

Le Comte de Lally se seroit dispensé de relever ces faits, quoique notoires, si le Comte d'Aché ne le forçoit de les relever pour sa propre défense. Le Comte d'Aché n'a pas rougi de déposer que c'est sur la nouvelle qu'il a eue de la mauvaise réussite du

Digitized by Google

Comte de Lally dans le Tanjaour qu'il s'eſt déterminé à riſquer de combattre l'Eſcadre Angloiſe ; il y avoit cependant deux mois que l'ennemi cherchoit le Comte d'Aché, & que le Comte d'Aché de ſon propre aveu, cherchoit à l'éviter, pour ne point compromettre le pavillon du Roi.

Cette Lettre du Comte d'Aché eſt de Pondichéry du 6 Août, le combat s'eſt livré le 5, ainſi il n'y a pas eu de tems perdu. C'eſt le 28 Juillet que le Conſeil de Pondichéry, ſur l'apparition de l'Eſcadre Angloiſe, a décidé que le Comte d'Aché prendroit la mer. Le Comte d'Aché qui vouloit reſter ſous Pondichéry, a déclaré à ce Conſeil qu'il ne répondoit pas de l'événement.

C'eſt le 2 Août que le Comte d'Aché s'eſt éloigné de Karikal dans le vent ſur l'approche de l'Eſcadre Angloiſe, & c'eſt à Karikal qu'il prétend avoir appris le mauvais ſuccès de l'expédition de Tanjaour, qui n'a commencé que le trois ; & ce prétendu mauvais ſuccès, c'eſt-à-dire la retraite de devant Tanjaour eſt du dix : il faut être Prophéte pour voir les événemens huit jours d'avance, & il eſt de notoriété que le Comte d'Aché n'avoit pas ce don.

Mais c'eſt la nouvelle de la défaite du Comte d'Aché & du ſéjour de l'Eſcadre Angloiſe qui bloquoit Karikal, ſeule communication que le Comte de Lally avoit avec Pondichéry, qui a décidé le Conſeil de guerre aſſemblé devant Tanjaour le 8

Digitized by Google

Août, à abandonner cette expédition pour courir au ſecours de nos propres établiſſemens, que cette défaite du Comte d'Aché mettoit en danger. Cette citation du Comte d'Aché eſt donc une noirceur en pure perte. L'on voit que ſon unique objet étoit de réunir ſa voix à celle d'une bande de Témoins qui étoient convenus de traiter l'expédition du Tanjaour, qui n'en étoit pas une, comme un événement malheureux & important.

La date de cette même Lettre du Comte d'Aché dépoſe contre lui. Il mande au Comte de Lally, le 6 lendemain de ſon combat, qu'il eſt impatient d'apprendre des nouvelles de la réuſſite de ſes entrepriſes; il n'a donc pas pû apprendre à Karikal le 2 cette non réuſſite? Il ne la ſçavoit donc pas encore le 6 puiſqu'elle eſt du 10?

Le Comte de Lally pourroit relever une autre inconſéquence dans cette Lettre du Comte d'Aché, où il dit que l'ennemi, après le combat, n'ayant jamais oſé l'approcher à la portée du canon, il a pris le parti de faire route pour Pondichéry. Cette timidité que le Comte d'Aché avoit reconnue dans ſon ennemi, eût dû être un motif pour lui de ne pas preſſer ſa route pour Pondichéry.

LETTRE

LETTRE VIII.

De Pondichéry le 21 Août 1758.

*Le Conſeil a dû vous faire part, mon cher Général, de la Lettre que je lui ai écrite en réponſe de celle que vous lui écriviez. Vous devez par cette Lettre voir l'*état de mon Eſcadre qui n'eſt plus en état de rien faire. *Tous les Capitaines m'ont fait des repréſentations à ce ſujet; ils regardent les vaiſſeaux comme perdus ſi je ne les mene pas dans un port pour être réparés, pluſieurs des vaiſſeaux faiſant beaucoup d'eau, les mâtures & les manœuvres endommagées. Je comptois vous voir arriver ici & tout de ſuite prendre mon parti. Je vous attends, mon cher Général, & ſuſpends pour quelques jours mon départ,* en proteſtant toujours que je ne répons plus des événemens qui peuvent arriver de la part des ennemis. *Mes vaiſſeaux ſont dans un état à ne pas perdre un moment & profiter de l'éloignement des Anglois pour paſſer. S'ils viennent m'attaquer, ils peuvent me mettre dans le cas de ne pas ramener mon Eſcadre à l'Iſle de France. Ayez la bonté de vous décider; j'attends cette réponſe, le tems preſſe. Je vous embraſſe, mon cher Général, de tout mon cœur.*

Signé *D'Aché.*

Digitized by Google

On a de la peine à concilier l'état auquel le Comte d'Aché dit que ſon Eſcadre eſt réduite, avec tout le mal qu'il dit avoir fait à celle de l'ennemi. En effet, on voit par ſes Lettres ci-deſſus écrites d'après les deux combats qu'il venoit d'eſſuyer, *qu'il avoit bien chauffé l'ennemi, que l'ennemi n'en avoit plus voulu, que l'ennemi n'avoit pas oſé l'approcher à la portée du canon.* Pourquoi donc abandonnoit-il la mer à cet ennemi? Pourquoi dit-il dans cette Lettre qu'il veut profiter de ſon éloignement pour ſe dérober aux Iſles, en proteſtant contre le retard que l'abſence du Comte de Lally lui occaſionnoit? Le Comte de Lally d'après toutes ces Lettres du Comte d'Aché, n'étoit-il pas fondé à exiger de lui de ne pas abandonner la côte, & à lui offrir la moitié de ſon armée, comme il l'a fait en plein Conſeil par le Comte d'Eſtaing, pour ſe porter ſur Madras? Il avoit huit Vaiſſeaux, l'ennemi n'en avoit que ſept; cet ennemi n'avoit pas plus de reſſource dans Madras que lui dans Pondichéry pour ſe regréer. Il y avoit cinq ans que cet ennemi tenoit la mer, & il étoit de notoriété que ſon Eſcadre étoit en plus mauvais état que celle du Comte d'Aché.

Les Lettres du ſieur de Leyrit qu'on verra ci-après, les délibérations du Conſeil de Pondichéry, & les repréſentations du Comte d'Eſtaing, confirment les raiſons que le Comte de Lally avoit de s'oppoſer à ſon départ.

Digitized by Google

SECONDE CAMPAGNE.

LETTRE IX. DU COMTE D'ACHÉ.

A bord du Vaiſſeau le Zodiaque le 15 Septembre 1759.

JE ſuis enfin arrivé, mon cher Général, pas auſſi-tôt que je l'eus voulu il eſt vrai, mais à tems par bonheur de vous remettre le peu de ſecours que nous avons pu arracher de l'Iſle de France. J'ai mis généralement tout en uſage pour venir me joindre à vous de bonne heure ; il n'y a ſorte de ſollicitations & de menaces que je n'aye employées pour hâter la beſogne ; mais toujours arrêté par la mauvaiſe volonté & l'impéritie d'une troupe de gens de toute eſpéce, de qui elle dépendoit en quelque façon. Je n'ai pu pour ma part que tâcher de réparer en partie les retardemens qu'on ma forcé d'eſſuyer : je n'ai mis que vingt-neuf jours dans la traverſée de Madagaſcar à Ceylan, & dès que j'ai eu pris à Trinquemalet les précautions néceſſaires pour mon Eſcadre, je n'ai plus ſongé uniquement qu'à vous & au danger dont je devois craindre que Pondichéry fût menacé. *Le 10 de ce mois j'ai rendu un combat des plus vifs contre l'Eſcadre Angloiſe à la hauteur de Trinquebar. Nous*

Digitized by Google

nous ſommes maltraités mutuellement, j'y ai reçu une bleſſure conſidérable; mais voilà du ſecours que je vous remets. Je vous céde de tout mon cœur quelqu'argent que j'ai dans mes vaiſſeaux pour vous ſoulager de mon mieux. Bien plus, je les déſarme pour vous renforcer de quelques Soldats Blancs, & de la majeure partie des Noirs que j'ai dans mon Eſcadre; mais auſſi voilà tout ce que je puis faire. N'attendez de moi rien de plus, la ſaiſon s'avance, mes vaiſſeaux ſont en mauvais état; je pars, mon cher Général, & je ſacrifie le plaiſir que j'aurois de vous voir, à celui de reparoître plutôt à la côte l'année prochaine. Adieu, mon cher Général, je vous embraſſe de tout mon cœur. Signé *D'ACHÉ.*

Voilà après une abſence de treize mois, l'étonnante Lettre que le Comte de Lally reçoit du Comte d'Aché, qui lui mande qu'il part pour les Iſles ſans le voir, qu'il veut bien lui céder quelqu'argent qu'il a dans ſes Vaiſſeaux, & qu'on ne doit rien attendre de lui de plus. Or cet argent conſiſtoit en une ſomme d'environ 400000 livres en argent, & pareille valeur en diamans, repréſentatifs de deux millions que la Compagnie avoit deſtinés l'année précédente pour Pondichéry, dont un million eût ſuffi pour prendre Madras ſi on ne l'eût pas retenu aux Iſles.

Le Comte d'Aché convient qu'il prévoyoit que Pondichéry étoit en danger. Ce danger ne pouvoit

Digitized by Google

être que celui d'être bloqué par l'Eſcadre Angloiſe. Les 400000 livres qu'il vouloit bien céder & les 140 hommes de recrues qu'il avoit amenés pour les Troupes de la Compagnie, ne garantiſſoient pas Pondichéry d'être bloqué par mer.

Le ſieur de Leyrit & le Conſeil, ainſi que tous les Officiers principaux, ſe tranſportent à ſon bord pour l'engager à reſter, & ils n'en peuvent obtenir qu'un retard de 24 heures. On met ce retard à profit pour lui repréſenter que d'abandonner la côte, ou de ſigner la perte de Pondichéry étoit une même choſe. Le Comte de Lally de ſon côté lui mande que l'Ennemi étoit en pleine marche pour venir attaquer notre armée ſous Vandavachy, le priant d'attendre au moins cet évenement ; & il lui marquoit en même-tems qu'il avoit reçu des paquets de la Cour avec ordre de les lui communiquer ; on ſera ſurpris de la réponſe du Comte d'Aché. La voici :

LETTRE X.

A bord du Zodiaque le 17 Septembre 1759.

JE ſuis au déſeſpoir, Monſieur, que la bleſſure conſidérable que j'ai reçue, ne me permette pas de me concerter avec vous ſur le parti à prendre dans les circonſtances préſentes. *Je me ſerois porté de*

Digitized by Google

tout mon cœur à un accord que j'ai ſouhaité ſi long-tems ; mais je vous ai communiqué & au Conſeil ma façon de penſer actuelle, & ſûrement rien n'eût pu la changer, ayant préalablement balancé les raiſons qui pouvoient la détruire. J'ai combattu l'Eſcadre Angloiſe & l'ai miſe hors d'état de rien entreprendre avant la fin de la ſaiſon ; *j'ai conduit à Pondichéry les ſecours que j'avois pris ſous mon eſcorte ; j'ai même déſarmé mes vaiſſeaux pour renforcer cette Place autant que mon état me l'a permis ; que puis-je faire de plus ? Je dois après cela ſonger à la ſûreté de mon Eſcadre ; & en la mettant à l'abri de tout événement, je préſerve plus Pondichéry à l'avenir, que n'eut fait ma préſence, fort inutile déſormais. Soyez ſûr, Monſieur, que ce n'eſt pas la bonne volonté qui me manque, j'en ai plus que qui que ce ſoit ; mais c'eſt l'avis de tous les Capitaines, c'eſt la prudence, c'eſt mon zéle pour le bien de la choſe qui me conduit ; & je ne me départirai jamais de ce principe. J'ai l'honneur d'être, &c.* D'ACHE'.

Cette lettre n'eſt pas dans le ſtyle affectueux des précédentes. Le Comte d'Aché venoit de recevoir la lettre du Conſeil qui s'oppoſoit à ſon départ, il déclare *qu'il a mis l'Eſcadre Angloiſe hors d'état de rien entreprendre de la ſaiſon*, pourquoi donc la laiſſer maîtreſſe de la Mer, & perſuader par cet abandon aux Princes du Pays, que c'eſt l'Eſcadre Angloiſe

Digitized by Google

qui l'avoit mis hors d'état de tenir la Mer ? Pourquoi ſe refuſer à la communication des inſtructions de la Cour que le Comte de Lally avoit ordre de lui faire ?

Les Anglois ne connoiſſoient point de ſaiſons dans l'Inde ; leur Eſcadre n'a ceſſé de bloquer Pondichéry hyver & été ſoit en partie ſoit en totalité. On propoſoit au Comte d'Aché les mêmes expédients dont uſoit l'Eſcadre Ennemie, pour ne ſe point éloigner de la côte, & ſe mettre en même tems en ſûreté contre l'ouragan de l'équinoxe, qui eſt moins fréquent & moins dangereux à cette côte qu'à celle de Bretagne. Le Comte d'Aché prétend avoir battu trois fois l'Ennemi ; cet Ennemi l'a forcé trois fois d'abandonner la Mer & de n'y plus reparoître.

On conviendra que les Victoires dans l'Inde reſſemblent beaucoup aux défaites en Europe. Auſſi eſt-on aſſuré d'avoir ſaiſi le vrai, quand on a pris le contrepied de tous les rapports qui arrivent de ce Pays-là en Europe. Le procès intenté au Comte de Lally en eſt une démonſtration frappante.

Sur ce départ ſubit du Comte d'Aché, toute la Nation s'eſt aſſemblée & a ſigné unanimement une proteſtation, par laquelle elle *le rend reſponſable de la perte de Pondichéry & le menace d'en demander juſtice au Roi.* Les courants l'avoient fait dériver dans le Nord ; cette proteſtation lui étant parvenue en pleine Mer, il tient un Conſeil à bord, revient au

bout de cinq jours à Pondichéry, il y met pied à terre pendant deux jours, perd la plus belle occaſion d'écraſer l'Eſcadre Angloiſe, qui le croyant déja parti pour les Iſles, paroît le 27 Septembre au point du jour à la débandade devant Pondichéry, il repart en un mot le premier Octobre pour ne plus revenir, & écrit en partant au Comte de Lally la Lettre ſuivante.

LETTRE XI. DU COMTE D'ACHÉ.

A bord du Zodiaque le premier Octobre 1759.

JE vous fais compliment de tout mon cœur, mon cher Général, de l'avantage que nos Troupes viennent de remporter aujourd'hui. Cela nous coûte bien cher, il eſt vrai; mais c'eſt toujours beaucoup. Je vais tâcher de réparer cette perte en vous envoyant cinq cens hommes, & nous allons ſonger, dès notre arrivée à Maurice, à vous faire tenir tous les ſecours que nous pourrons y trouver. Vous pouvez compter que tant qu'il me reſtera de moyens je n'abandonnerai jamais Pondichéry.

Je vous prie de vouloir bien avoir quelques attentions pour les Officiers qui deſcendent à terre avec les Matelots; je m'en rapporte à vous pour les traitemens que vous jugerez à propos de leur faire. J'ai l'honneur d'être, &c. Signé *D'ACHE'.*

Dans

Digitized by Google

Dans le moment même que je vous réponds, M. de Leguille m'envoie faire des repréſentations ſur le monde que je vous donne ; cela n'eſt point de ſon avis & vous devez voir combien j'ai à combattre, puiſque pour vous renforcer & vous obliger, je vais contre l'avis d'un Officier Général de mer ; M. de Gadeville vous dira le reſte.

Le Comte de Lally avoit envoyé le ſieur de Gadeville à bord du Comte d'Aché, pour lui porter la nouvelle de cette victoire, & il la lui avoit déja ſignifiée une heure auparavant par une décharge de cent coups de canon. Le Comte d'Aché déſafourchoit pour partir. Une bataille gagnée paroiſſoit un motif fondé pour déterminer le Comte d'Aché à attendre au moins qu'on eût eu le temps d'en apprendre les circonſtances & les conſéquences, afin d'être en état d'en inſtruire l'Iſle de France à ſon arrivée, & d'en faire paſſer la nouvelle en Europe par les premiers Vaiſſeaux. Cette victoire eût dû être un motif pour le Comte d'Aché de s'aboucher avec le Comte de Lally, alors alité, & avec le Conſeil de Pondichéry pour aviſer aux moyens d'en tirer quelqu'avantage en déterminant les Princes du Pays à ſe déclarer en faveur du parti vainqueur ſuivant leur uſage. Et en effet, Baſſalet-Zingue, frere de Salabet-Zingue, Souverain de tout le Pays, étoit alors en pleine marche pour joindre le Comte de Lally avec 12000

hommes. Il a rebroussé chemin ; les autres petits Princes voisins de Pondichéry & qui depuis le tems qu'ils ont des Européens sur leurs côtes, sçavent que ce sont les Escadres qui décident de la supériorité entre ces Européens, voyant celle du Comte d'Aché abandonner la mer, sont demeurés neutres, & le Comte de Lally n'a tiré aucun fruit de cette victoire.

Le Comte d'Aché a effectivement débarqué 450 Matelots ou plutôt Mousses, l'écume de son Escadre, dont 200 ont passé dans les vaisseaux Anglois. Plusieurs ont péri de la main des bourreaux, & 50 que le Comte de Lally avoit placés dans Vandavachy pour le défendre, y ont introduit l'ennemi. Ce sont les 200 hommes restants qui étoient dans les limites lorsque l'ennemi a forcé le sieur Dure d'y rentrer, & auxquels la probité du sieur Moracin donne le titre de *meilleures Troupes de l'Inde.*

Le sieur de Gadeville revient à terre. Le zèle dont le Comte d'Aché dans sa Lettre précédente se disoit pénétré pour le bien de la chose, la curiosité même, rien ne peut changer ; comme il l'avoit annoncé, le parti qu'il avoit pris ; après avoir préalablement balancé les raisons qu'on pouvoit lui opposer. On seroit tenté de croire que le Comte de Lally & le Comte d'Aché servoient deux Maîtres différens.

Digitized by Google

On terminera ces notes par un contraſte bien remarquable. Le Comte d'Aché eſt défait en arrivant à la côte de l'Inde ; le Comte de Lally prend Goudelour, S. David & Divicottey. Le Comte d'Aché eſt défait une ſeconde fois & part pour les Iſles ; le Comte de Lally ſe met en marche le lendemain de ſon départ, il s'empare d'Arcate & de toutes les Places ou Forts de cette Province juſques à Madras où il renferme l'ennemi. Le Comté d'Aché reçoit un renfort de quatre vaiſſeaux, revient à Pondichéry au bout de treize mois, eſt encore battu ; il abandonne Pondichery & l'Inde pour n'y plus revenir : le Comte de Lally gagne une bataille, le jour même que le Comte d'Aché l'abandonne ; il ſoutient Pondichéry pendant ſeize mois ſans Eſcadre, ſans hommes, ſans vivres, ſans argent & ſans aucune eſpéce de ſecours des Iſles ou de l'Europe. N'eſt-il pas à préſumer que ſi le Comte de Lally eût été aidé par le Comte d'Aché, comme l'armée Angloiſe l'a été par l'Amiral Pocok, Pondichéry n'eût pas éprouvé le ſort auquel il s'eſt vû forcé de ſe ſoumettre ? Pour achever ce parallèle en deux mots : les Anglois ont ſacrifié leur Eſcadre pour prendre Pondichéry ; le Comte d'Aché n'a pas voulu riſquer la ſienne pour le ſauver.

EXTRAITS de quelques Lettres du Sieur de Leyrit au Comte de Lally relatives au refus du Comte d'Aché de ſe porter ſur Madras après l'expédition du Fort S. David.

Mai 1758.

Le ſieur de Leyrit, par ſa Lettre du 12 au Comte de Lally, lui marque *que l'Eſcadre de M. d'Aché doit faire le ſalut des Etabliſſemens de la Compagnie & aſſurer le ſuccès de ſes entrepriſes. Il lui envoie copie de la Lettre qu'il venoit de recevoir du Comte d'Aché, qui lui mande que les ennemis étant ſous voile peuvent lui tomber ſur le corps, que tous ſes Vaiſſeaux ſont totalement dénués de monde, & que le Zodiaque qui avoit le plus de monde exiſtant n'avoit pas 200 hommes.*

Le ſieur de Leyrit convient que le ſalut des établiſſemens de la Compagnie & le ſuccès des entrepriſes du Comte de Lally dépendent de l'Eſcadre du Comte d'Aché. Cette perte que le Comte d'Aché exagére au ſieur de Leyrit & la crainte qu'il témoigne que l'ennemi ne lui tombe ſur le corps, prouvent que le Comte d'Aché n'avoit pas battu cet en-

Digitized by Google

nemi comme il l'a mandé à la Cour ; elles prouvent en même-tems que le Comte d'Aché n'a pu proposer au Comte de Lally dix-huit jours après d'aller attaquer l'ennemi sous Madras.

Par sa Lettre du 18 *il annonce le danger que couroit Karikal menacé par l'Escadre Angloise & la nécessité de le secourir.*

C'est ce qui avoit déterminé le Comte de Lally a évacuer Chéringam, poste dans les terres, pour protéger la côte au défaut du Comte d'Aché dont l'Escadre étoit désemparée.

Par celle du 27 *il lui marque que l'Escadre Angloise ne pouvoit pas doubler à Alemparvé.*

Le Comte d'Aché n'avoit donc pas alors l'Escadre Angloise en présence comme il le dit dans ses Lettres de même date.

Par celle du 28 *il annonce le parti pris par M. d'Aché de s'emboſſer ſous le canon de Pondichéry.*

Ce n'est point-là la manœuvre d'un homme qui dit avoir proposé quatre jours après le deux Juin au Comte de Lally d'aller chercher l'ennemi & de le battre.

Digitized by Google

Par celle du 30 *il dit que M. d'Aché eſt dans l'intention de reſter à l'ancre & d'attendre l'ennemi dans cette poſition ; qu'on a toutes les peines du monde à raſſembler les Matelots qui témoignent beaucoup de mauvaiſe volonté & de découragement*, & il ajoûte : *Dieu veuille nous conſerver l'Eſcadre ; je ne prévois qu'un fâcheux avenir ſi nous avons le malheur de la perdre.*

Le ſieur de Leyrit prévoyoit donc dès le premier mois de l'arrivée du Comte de Lally, que ſans Eſcadre on ne pouvoit s'attendre qu'à un fâcheux avenir dans l'Inde. Il n'eſt donc queſtion que de ſçavoir ſi l'Eſcadre du Comte d'Aché a été perdue pour l'Inde ou non.

Juin 1758.

Par celle du premier Juin *il dit que M. d'Aché avoit appareillé ce matin, & que lui ſieur de Leyrit n'en a été informé qu'à midi quand il étoit parti ;* il ajoûte : *qu'on n'avoit aucune connoiſſance de l'Eſcadre Angloiſe.*

Et par une ſeconde Lettre du même jour il dit *que l'Eſcadre Angloiſe n'avoit pas même paru à la hauteur d'Alemparyé, & qu'elle étoit ſous le vent de cette Place.*

Digitized by Google

C'eſt à-dire à neuf ou dix lieues ſous le vent de Pondichéry, & par conſéquent dans l'impoſſibilité d'y arriver en deux jours. Comment le Comte d'Aché & quelques Témoins ſubornés ont-ils oſé dire que le Comte d'Aché en s'élevaſt dans le vent le premier Juin pour ſe porter à la hauteur de S. David, avoit préſenté le combat à l'Eſcadre Angloiſe qui l'avoit refuſé?

Par celle du 2 Juin *il annonce que M. d'Aché par ſa Lettre du premier Juin vouloit ſe porter ſur Karikal à 30 lieues dans le Sud.*

Le Comte d'Aché n'avoit pas encore fait cette confidence au Comte de Lally. Ce deſſein du Comte d'Aché prouve qu'il ne s'intéreſſoit pas vivement à la priſe de S. David, qu'il ne pouvoit prévoir quand il a formé ce deſſein. Tout ce que le Comte de Lally en peut dire, c'eſt que ce n'étoit pas le chemin pour arriver à l'Eſcadre Angloiſe, & qu'en prenant le contrepied, il ne falloit pas cinq heures au Comte d'Aché pour arriver à cette Eſcadre.

Par celle du 6 *il dit que l'Eſcadre Angloiſe étoit mouillée à Sadras à 18 lieues ſous le vent de Saint-David.*

Le Comte d'Aché étoit alors à Karikal à qua-

rante-quatre lieues de l'Escadre Angloise, & le Comte de Lally étoit maître de S. David & de Divicottey.

Par celle du 22 il dit *qu'il couroit un bruit à Trinquebar qu'il étoit arrivé cinq Vaisseaux aux Anglois ; que si cela étoit M. d'Aché auroit lieu de se repentir de n'avoir point hazardé un second combat.*

Le Comte d'Aché étoit alors de retour à Pondichéry où le Conseil l'avoit sommé de revenir. La nouvelle des cinq vaisseaux étoit fausse, mais le repentir que le sieur de Leyrit suppose au Comte d'Aché, prouve que le Comte d'Aché avoit été sollicité de marcher à l'ennemi. Comment le Comte d'Aché a-t-il donc pu déposer qu'il avoit offert vingt jours auparavant au Comte de Lally, d'aller battre l'Escadre Angloise sous Madras? Cette Escadre n'étoit qu'à dix lieues du Comte d'Aché, elle lui avoit épargné les deux tiers du chemin. Comment & en quoi pouvoit-il avoir besoin de la permission du Comte de Lally pour aller la battre?

Par celle du 27 il dit *que M. d'Aché est toujours dans la même résolution de retourner aux Isles, & qu'il ne voit pas que la convocation d'un Conseil puisse y rien changer.*

Est-ce

Eſt-ce bien le Comte d'Aché ? Eſt-ce le même homme qui dépoſe qu'il a offert au Comte de Lally de marcher le 3 Juin ſous Madras & de battre l'Eſcadre Angloiſe, & qui, le 27 Juin, veut retourner aux Iſles ? Le Comte de Lally étoit parti de Pondichéry le 20 Juin ſur le refus du Comte d'Aché de marcher ſur Madras, & il écrivoit au ſieur de Leyrit le 25 de tâcher de déterminer le Comte d'Aché à l'expédition de Madras. Le Comte d'Aché étoit arrivé le 6 Mai à Pondichéry, & il vouloit déja retourner aux Iſles le 27 Juin. Il ne pouvoit pas prévoir alors le combat du 3 Août ni qu'il y auroit le déſavantage, & il n'en réſulte autre choſe ſinon qu'il vouloit déja abandonner Pondichéry au bout de ſix ſemaines.

Juillet 1758.

Par celle du premier Juillet il mande au Comte de Lally *qu'il continuoit à s'occuper des préparatifs qu'il exigeoit qu'il fît pour attaquer Madras*, & il ajoûte *que M. Pigot l'ayant prié d'avancer à ſes priſonniers la paye d'un mois, il n'étoit pas même en état d'y ſatisfaire.*

Cette Lettre prouve que le Comte de Lally ne ceſſoit de s'occuper de Madras. Elle prouve en même-tems que le ſieur de Leyrit avoit diſſipé trois millions dans l'eſpace de deux mois, puiſqu'il n'étoit pas en

Digitized by Google

état d'avancer huit à dix mille livres au plus, aux prisonniers ennemis que le Comte de Lally avoit faits dans Saint-David.

Par celle du 13 Juillet il dit *qu'il ne ceſſoit de travailler aux diſpoſitions pour le ſiége de Madras.*

Cette Lettre & la précédente du ſieur de Leyrit prouvent aſſez que le Comte de Lally n'a pas refuſé au Comte d'Aché de ſe porter ſur Madras.

Par celle du 21 il dit *qu'il ne ſçait pas comment nourrir l'Eſcadre, & il ſe plaint en même tems de l'inſubordination des Officiers de l'Inde & des déprédations qu'ils commettent dans leurs poſtes.*

Il eſt certain qu'une Eſcadre qui ne ſort pas d'une rade, a bientôt affamé les environs; ce qu'elle n'eût pas fait, ſi elle eût marché ſur Madras. Quant aux déprédations des Officiers de la Compagnie, le ſieur de Leyrit étoit plus que fondé à s'en plaindre. Ce ſont cependant aujourd'hui les meilleurs Officiers & les plus honnêtes gens du monde.

Par celle du 26 il dit *que ſur l'apparition de l'Eſcadre Angloiſe, M. d'Aché ſe déterminoit à s'embofſer ſous Pondichéry*, & le ſieur de Leyrit ajoûte à ſa Lettre une autre Lettre qui n'eſt point ſignée,

Digitized by Google

où il eſt dit *qu'il ſeroit à ſouhaiter que M. d'Aché allât au-devant de l'Eſcadre Angloiſe.*

Le Comte de Lally étoit alors à cinquante lieues de Pondichéry; ainſi le Comte d'Aché ne peut pas dire, comme il a cependant oſé le dépoſer, que c'étoit le Comte de Lally qui animoit le Conſeil de Pondichéry pour l'engager à aller chercher l'ennemi.

Par celle du 28 il dit *que le Conſeil de Pondichéry avoit décidé que M. d'Aché prendroit la mer.*

On conviendra par tout ce qu'on a vû & lû juſqu'ici, qu'il falloit bien des façons pour déterminer le Comte d'Aché à quitter de vûe les remparts de Pondichéry.

Par celle du 31 *il lui fait part des révolutions chimériques que les ſieurs de Buſſy & Moracin lui annonçoient dans le Dékan*, & il ajoûte *que les craintes de ces Meſſieurs n'auroient pas des ſuites dangereuſes, ſi le ſiége de Madras eût eu lieu dans le tems que lui Comte de Lally ſe l'étoit propoſé.*

Peut-on prouver plus clairement que le Comte de Lally vouloit aller à Madras après le ſiége de Saint-David? Cette Lettre eſt du 31 Juillet, Saint-David a été pris le deux Juin. Les propoſitions du Comte

de Lally & du ſieur de Leyrit, ainſi que le refus du Comte d'Aché ſont des 2, 17 & 18 de ce même mois de Juin. C'eſt ainſi que les ennemis du Comte de Lally ſe convainquent d'impoſture les uns les autres.

Août 1758.

Par celle du 4 Août il dit *que le Comte d'Ache avoit ſeulement abandonné le champ de bataille, & que les Anglois avoient été auſſi maltraités que lui.*

Cette Lettre ne prouve pas un ſuccès bien merveilleux. Le combat en effet n'étoit qu'une canonnade, & dans les trois combats que M. d'Aché a eſſuyés, il n'y a pas eu une barque de priſe ni coulée bas de part ni d'autre, excepté le Vaiſſeau de ſoixante-quatorze piéces de canon que M. d'Aché avoit perdu dans la nuit lors de ſa retraite à ſon premier combat, & à la perte duquel l'ennemi n'a eu aucune part.

Par celle du 9 il lui marque ces mots: *Les retardemens du ſiége de Madras que vous ne pouviez prévoir lorſque vous avez donné vos ordres aux ſieurs de Buſſy & Moracin, doivent y apporter quelques changemens.*

Ils y en ont effectivement apporté beaucoup, car

le Comte de Lally qui ne s'attendoit pas au refus du Comte d'Aché, avoit prévenu ces deux Meſſieurs qu'il comptoit aſſiéger Madras d'abord après Saint-David, & il leur avoit ordonné de lui amener environ treize cens hommes qu'ils avoient à leurs ordres & avec leſquels il eût pris Madras. Il en avoit informé la Cour qui l'avoit approuvé. Mais ſur le refus du Comte d'Aché & ſur ſa réſolution d'abandonner la côte, il s'eſt contenté de ne retirer de ces Meſſieurs qu'environ quatre cens hommes ; les autres huit à neuf cens y ont été laiſſés pour renforcer Maſulipatam qui lors de l'arrivée du Comte de Lally, n'avoit pas quatre cens hommes pour ſa défenſe. Cet article prouvé par piéces eſt eſſentiel à obſerver. Il confond l'impoſture des Témoins qui ont oſé dépoſer que Maſulipatam n'a été pris, que parce que le Comte de Lally en avoit retiré les troupes. Maſulipatam a été pris en Avril 1759 par ſurpriſe ; & cela, parce que le Comte d'Aché a refuſé de marcher ſur Madras, & qu'il a abandonné la côte le 2 Septembre 1758.

Par celle du 13 il *ne parle que de la crainte que M. d'Aché avoit de deux brulots avec leſquels il prétendoit que l'Eſcadre ennemie vouloit mettre le feu à la ſienne.*

Le ſieur de Leyrit ſe trompoit ſans doute, & le

Comte d'Aché n'a pû témoigner de pareilles terreurs, après avoir dit & écrit, qu'*il avoit autant maltraité l'ennemi qu'il l'avoit été lui-même, & que cet ennemi n'avoit pas même osé l'approcher à la portée du canon.*

Par celle du 18, le sieur de Leyrit mande ces propres mots au Comte de Lally : *Vous verrez, Monsieur, par cette réponse le refus positif que le Comte d'Aché fait de marcher à l'ennemi..... Le Conseil se propose de s'opposer, autant qu'il sera en lui, au départ de M. d'Aché, & de protester contre lui si il persistoit à partir avant qu'il y soit obligé par la mauvaise saison. Quoique M. d'Aché paroisse déterminé à ne pas reprendre la mer pour aller sur l'Escadre Angloise avec les secours que vous lui offrez, cependant comme je présume qu'il seroit nécessaire qu'il sortît encore une fois de la rade pour hazarder un troisiéme combat, au moins pour tenir l'ennemi en échec, je compte demain lui faire de nouvelles instances.*

On doit être surpris de voir combien il falloit employer d'*instances* dans l'Inde, auprès d'un homme qui dépose à Paris *qu'on vouloit l'empêcher de chercher l'Ennemi & de le battre.* On ne soupçonnera pas le sieur de Leyrit & le Conseil d'avoir fait tant de démarches auprès du Comte d'Aché, pour com-

Digitized by Google

plaire au Comte de Lally. Il falloit donc que le danger fût bien imminent.

Par celle du 19 il dit : *J'ai vû ce matin M. d'Aché, je l'ai ſollicité de nouveau, il ne s'eſt point rendu à mes raiſons, & mes inſtances ont été inutiles.* Le ſieur de Leyrit ajoûte : *Ainſi je ne vois pas que vous puiſſiez faire aucune tentative ſur Madras.*

Le ſieur de Leyrit convient bien formellement dans cette Lettre que ſans M. d'Aché, *on ne pouvoit faire aucune tentative ſur Madras.*

Par celle du 20 il dit *qu'il eſpéroit des reſſources d'Europe, & qu'il s'occupoit jour & nuit de notre fâcheuſe poſition, & qu'il lui étoit impoſſible d'y remédier.*

Il eſt ſingulier que d'après de tels écrits de la part du Sr de Leyrit, on exigeât du Comte de Lally des miracles, & qu'on lui fit un crime de n'en avoir pû faire.

Par celle du 21 il dit *qu'il craignoit toujours pour Pondichéry ſur la nouvelle qu'il avoit eue de la marche de 700 Anglois ſortis de Madras, quoiqu'il eût alors le Chevalier de Soupire avec mille hommes de Troupes réglées, outre la Bourgeoiſie &*

Digitized by Google

l'Eſcadre du Comte d'Aché dans ſa rade.

Enfin par celle du même jour 21, le ſieur de Leyrit mande au Comte de Lally, *que malgré les inſtructions du Comte d'Aché & les proteſtations du Conſeil, on n'a pu obtenir de lui qu'un retard de cinq jours à ſon départ, quoiqu'on lui eût repréſenté que le ſort de la Colonie dépendoit de ſon ſéjour.*

Tout ce que le Comte de Lally peut ajouter à ces deux Lettres, c'eſt que ce même Pondichéry qui avec 1000 hommes & l'Eſcadre du Comte d'Aché craignoit 700 Anglois, a prétendu que le Comte de Lally, ſans l'Eſcadre du Comte d'Aché & avec 700 hommes, n'en devoit pas craindre 22000.

La repréſentation & la proteſtation du Conſeil qu'on a vûes ci-deſſus, achevent ce qu'il y a à dire ſur la conduite du Comte d'Aché dans l'Inde, & ſur le ſecours dont ſon Eſcadre a été aux opérations du Comte de Lally. Il n'inſiſte ſur ce refus du Comte d'Aché d'aller à Madras, que parce qu'il étoit encore tems de réparer le dommage fait à la Compagnie, par l'inaction dans laquelle le ſieur de Leyrit avoit tenu le Chevalier de Soupire pendant huit mois.

A la ſeule lecture de ces Lettres, ne doit-on pas être étonné du reproche qu'on fait au Comte de Lally de n'avoir pas marché ſur Madras ? N'eſt-il pas

Digitized by Google

pas évident au contraire, qu'il n'avoit pas d'autre but, & que les obſtacles qu'il y a rencontrés lui ſont abſolument étrangers ? C'eſt ſur de telles preuves qu'on doit le juger. Elles ſont trop claires, trop déciſives pour ne pas diſſiper d'avance les odieuſes préventions que la calomnie s'eſt efforcé d'inſpirer contre lui.

Mais de quelle indignation le Public ne ſe ſentira-t-il pas pénétré, lorſqu'il apprendra que les gens qui ont ſurpris ſa crédulité par une multitude de libelles infâmes contre le Comte de Lally, ſont les mêmes qui ont ſigné ces Piéces contre le Comte d'Aché ? Quand il apprendra que ces mêmes gens, après s'être ainſi déchaînés, après s'être rendus les délateurs du Comte de Lally, vis-à-vis du Roi & de ſes Miniſtres, ſe ſont préſentés en témoignage contre le Comte de Lally ? Que ce ſont enfin ces mêmes gens qui dans toutes leurs dépoſitions, non-ſeulement ſont convenus de ne pas prononcer même le nom du Comte d'Aché, quoiqu'ils y fuſſent obligés par ſerment, ſur la lecture qui leur a été faite des plaintes & Arrêt de la Cour ; mais qui ont feint même d'avoir oublié que le Roi eût envoyé une Eſcadre dans l'Inde.

Le preſtige de l'impoſture n'a qu'un tems. Le Comte de Lally eſpére que la Juſtice le vengera de la colluſion de cette cabale & des calomnies dont on l'accable depuis ſi long-tems !

Digitized by Google

Il reste a faire quelques rèponses a un Mémoire que le Comte d'Aché vient de distribuer.

C'eſt bien à tort qu'à la derniere page de ce Mémoire, il ſe flatte de n'y avoir tenu que le langage de la vérité, tandis que dès la premiere on remarque combien il s'en écarte.

Les Magiſtrats n'ont point acquis les connoiſſances néceſſaires pour porter un jugement aſſuré, puiſqu'ils n'ont pas encore vu les trente-ſix Lettres du Comte d'Aché & du ſieur de Leyrit qui viennent d'être rapportées.

Le détail que fait le Comte d'Aché juſqu'à la page 18, quoiqu'inexact, juſtifie la plainte que le Comte de Lally n'a ceſſé de faire ſur ce qu'avant ſon départ, on lui a retranché plus du tiers des forces convenues pour l'expédition de l'Inde. Malgré ce retranchement, il n'eſt pas moins vrai que le Comte d'Aché pouvoit arriver à Pondichéry 4 mois plutôt qu'il ne l'a fait, & qu'il y ſeroit réellement arrivé, s'il ne ſe fût amuſé ſur ſa route à la priſe d'un petit Bâtiment Anglois ; mais qu'au lieu de 4 mois, il fut ſeulement arrivé ſix ſemaines plutôt, il eſt de notoriété qu'en deux mois de tems, on ſeroit parvenu à expulſer les Anglois de l'Inde.

Malgré la lenteur de ſes opérations, & ſon peu d'exactitude dans ſes récits ; il ſeroit difficile d'ajouter à la haute opinion qu'il tâche d'en donner.

N'eſt-ce pas en effet de ſa part voir par les yeux

Digitized by Google

de l'oſtentation, d'imaginer que paroiſſant en Juſtice en qualité d'Accuſé, il apperçoit *ſon Sanctuaire* (*a*) *s'ouvrir pour recevoir* COMME UN DEPOT ETERNEL DE SES SERVICES, *le détail de ſon expédition dans l'Inde ?*

(*a*) Page 1 de ſon Mémoire.

Eh ! qu'a donc fait le Comte d'Aché, pour croire que ſes actions méritent d'être placées comme en trophée dans le Temple de la Juſtice ! Il a eſſuyé trois combats ? Mais de ſon aveu, il en a évité davantage. Il a battu l'ennemi dans tous les trois ? Mais l'ennemi s'eſt flatté de tout le contraire. La vérité eſt que dès le premier combat, trois des Vaiſſeaux du Comte d'Aché ont pris la fuite, (*b*) qu'il s'eſt retiré devant l'ennemi, qu'il a dépaſſé Pondichéry de quatre lieues, qu'il a perdu un de ſes Vaiſſeaux, & que ſix jours après il eſt revenu mouiller à Pondichéry. La vérité eſt que dans le ſecond combat, trois Vaiſſeaux du Comte d'Aché ont encore été obligés de fuir, (*c*) qu'il s'en eſt revenu à trente lieues du champ de bataille ſe remettre ſous le canon de Pondichéry, où il a déclaré ne point répondre des événemens ſi les Anglois venoient l'y brûler ; qu'il étoit très preſſé d'en repartir pour aller aux Iſles, qu'on l'a retenu encore vingt jours malgré ſes proteſtations, & qu'enſuite il eſt effectivement parti ſix ſemaines avant la ſaiſon & contre mouçon, abandonnant la côte & la mer à l'Eſcadre Angloiſe. Enfin la vérité eſt que le Comte d'Aché n'eſt repa-

(*b*) Voyez page 23 de ſon Mémoire.

(*c*) Voyez pag. 34, 35 & 36 *idem.*

ru à la côte qu'au bout de 13 mois, avec une Escadre qui de son aveu étoit supérieure à celle de l'ennemi ; (a) que cependant quatre de ses Vaisseaux ont encore pris la fuite, & qu'il s'en est revenu comme les deux premieres fois sous Pondichéry, d'où il a mandé au Comte de Lally & au Conseil que son Escadre étant hors d'état de tenir la mer, il repartoit dès le lendemain pour les Isles. Il a tenu parole. Depuis ce moment, Pondichéry bloqué, l'a vainement attendu. On ne l'a point vu reparoître, & il a fallu se rendre, faute de secours & de vivres.

(a) Voyez pag. 48, 50, 52 & 53 idem.

Telles sont les victoires du Comte d'Aché. Si on veut l'en croire, elles l'ont rendu digne de l'apothéose ; mais n'est-il pas plutôt à plaindre, si c'est illusion de sa part ? Ou n'est-il pas à désapprouver, si ses récits ampoulés n'ont pour objet que d'induire en erreur ?

Il est un fait important & qui bientôt décide contre lui. Son Mémoire, ses Lettres au Comte de Lally & au sieur de Leyrit, ses réponses aux délibérations du Conseil de Pondichéry, ses exposés aux Conseils qu'il tenoit à ses bords, tout affirme cette vérité inconteſtable, *que le salut de l'Inde dépendoit uniquement de son Escadre.* Pourquoi donc être toujours si pressé d'abandonner la côte & la mer à l'ennemi ? Pourquoi rester plus d'un an sans y reparoître, lorsque Pondichéry se trouve investi & dépourvu

Digitized by Google

de vivres ? Pourquoi ne pas ſe hâter de venir livrer un dernier combat à la flotte Angloiſe qui eût pu lui faire lever le blocus ? Etre certain que le ſalut de toute une Colonie dépend d'une Eſcadre, & ne pas voler à ſon ſecours avec l'Eſcadre, n'eſt-ce donc pas dire hautement qu'on veut perdre la Colonie !

Il faut l'avouer, les ſuccès du Comte d'Aché ſont de pures chimères ; auſſi les appelle-t-il des *événemens malheureux*. Mais les malheurs ne ſont point le paſſeport du menſonge ; on doit toujours reſpecter la vérité. Page 55.

Elle ne ſe trouve pas dans le fait qu'avance le Comte d'Aché, page 20 de ſon Mémoire, que le Comte de Lally lui a demandé le *Comte de Provence* & *la Diligente* pour le conduire à Pondichéry. Rien ne prouve cette aſſertion ; elle péche même contre la vraiſemblance. Le Comte d'Aché étoit maître de ſes Vaiſſeaux, il avoit ſeul droit d'ordonner. Quant au Comte de Lally, il eût deſiré que toute l'Eſcadre qui n'avoit plus que pour une heure de chemin, s'en fût tout de ſuite mouiller à la rade de Pondichéry ; mais le Comte d'Aché s'y refuſa, pour éviter de lui donner ce Pavillon quarré qu'il lui avoit déja refuſé en débarquant à l'Iſle de France, où il n'y avoit pas d'Anglois à craindre.

Il n'y a pas plus d'exactitude de la part du Comte d'Aché, d'inſinuer, page 22 de ſon Mémoire, que ç'a été par la faute du Comte de Lally & du ſieur de Leyrit, s'il n'a pas eu à ſon premier combat le

Digitized by Google

Vaiſſeau *le Comte de Provence*, & la Frégate *la Diligente*. 1°. Il convient page 20 *qu'il avoit ordre par ſes inſtructions de débarquer à Pondichéry les ſecours en hommes, en argent & en munitions de guerre qu'il convoyoit, & de s'en occuper par préférence à la recherche de l'ennemi.* Donc en débarquant le tout à Pondichéry, il n'a que rempli ſon devoir. 2°. Il convient, page 19, que le 27 Avril 1758, le ſieur de Maudave qui étoit allé à Karical s'informer de la poſition de l'ennemi, lui a rapporté que les Anglois étoient à Madras & qu'on pouvoit être dans la plus grande ſécurité. Donc il ne s'attendoit pas le 27 ni le 28 à aucun combat. 3°. Il convient, page 22, que ce ne fut que le 29 au matin qu'il ſçut que l'Eſcadre Angloiſe approchoit. Donc il n'a pû qu'à ce moment ſentir le beſoin qu'il avoit du *Comte de Provence* & de *la Diligente*. Ainſi l'ordre qu'il dit avoir donné, c'eſt-à-dire, le ſignal, pour qu'ils vinſſent le rejoindre, n'a pû être donné que le 29 Avril, & il convient qu'ils l'ont rejoint au milieu du combat qu'il a ſoutenu ce jour-là.

Cependant il ſuppoſe que le Comte de Lally & le Sr de Leyrit ont donné ordre le même jour au Capitaine de débarquer tout ce qu'il avoit d'argent & d'effets avant d'appareiller ; & pour tâcher de le faire croire, il rapporte un Ecrit qu'il dit être la copie de l'ordre donné ; copie que ſept de ſes Officiers ont eu la complaiſance de certifier.

Digitized by Google

Mais ; de bonne foi, quelle confiance mérite cette prétendue copie ? 1°. Le même jour, 29 Avril, le Comte d'Aché fait écrire au Comte de Lally le détail de tout le combat : il lui écrit lui-même, il se plaint d'un Capitaine & de la perte d'un Vaisseau, il ne dit mot ni du prétendu retard du *Comte de Provence*, ni d'aucun ordre qui l'ait causé. Donc il n'avoit à se plaindre d'aucun ordre donné. 2°. S'il étoit vrai que le 29 le Comte d'Aché eût envoyé ordre au Sr de la Chaise, Capitaine du *Comte de Provence*, de venir le rejoindre, & qu'il eût été retardé par un ordre du Comte de Lally ; d'un côté le Sr de la Chaise eût été coupable d'y déférer ; d'un autre côté, c'étoit à lui seul à décider si le débarquement d'argent & d'effets se concilioit avec son départ. 3°. Il est prouvé que le 28 le sieur Porcher, Commandant à Karical, a écrit au Comte de Lally, qu'il paroissoit dans le sud une nouvelle flotte de neuf voiles, & le 29 à 8 heures du matin (*a*) à la réception de cette lettre, le Comte de Lally l'a envoyée au Comte d'Aché, en lui mandant que ses deux Vaisseaux alloient appareiller pour le rejoindre ; donc le Comte de Lally n'a point donné d'ordre pour les retenir.

Au reste, il est une raison décisive. Le jour du combat, les Comtes de Lally & d'Aché vivoient ensemble dans la meilleure intelligence. *Je vous envoie, mon cher Amiral : je vous embrasse de tout mon cœur.* Tel étoit leur langage le 29 Avril. Or, si l'ordre pour retarder *le Comte de Provence* eût été

(*a*) La vérité de cette date de 8 *heures du matin* est prouvée par la lettre du Sr Porcher de 3 *heures après midi*, par la lettre du Comte d'Aché du 28 mai 3 *heures après midi*, & par beaucoup d'autres pareilles dates.

Digitized by Google

donné ce jour-là, à quel propos sept Officiers en auroient-ils certifié la copie le même jour ? Leur attestation est donnée par deux actes du 29 Avril ; l'un supposé fait à Pondichéry, l'autre supposé fait à bord du Vaisseau. De quelle nécessité eût été la copie d'un ordre dont on venoit de recevoir l'original ? Pourquoi ne pas conserver cet original, si on croyoit en avoir besoin ? Le Comte d'Aché prévoyoit-il en 1758 qu'en 1766 cette copie lui seroit nécessaire ? En ce cas, il devoit en conserver l'original. Que conclure de ces réflexions ? Que la copie est un acte daté de l'Inde, & fait à Paris ; que sous les charniers on fabrique de meilleurs titres, & que c'est là où le trop de précaution décéle la fraude. Mais si le signal pour rejoindre a été donné le 29 à la pointe du jour, ce coup de canon a été entendu dans la minute. Donc à sept heures du matin le Capitaine devoit être reparti ; donc il n'a pû en être empêché par un ordre qu'il dit avoir reçu *entre onze heures & midi.* Ce qui tranche, c'est qu'il falloit 48 heures pour rejoindre, à cause *du vent & des courants.* Le Comte d'Aché convient pages 28 & 29, que parti *le premier Juin à la pointe du jour* pour *remonter sous le Fort Saint-David*, ce qui est précisément le même trajet, *il n'y a mouillé que le 2 Juin à 6 heures du soir.* Il étoit donc impossible de le rejoindre pour le combat du 29. Le Comte d'Aché ne pouvoit que rallier son Vaisseau en passant, comme il l'a fait. Pourquoi donc s'associer ainsi à une cabale de délateurs, & à l'imposture ?

Digitized by Google

A quel propos adopter la fable que le Pere de S. Eſtevan, Jéſuite, a voulu avertir que les Anglois remontoient la côte, & qu'il n'a pu en faire part qu'à un Capitaine, qui a gardé l'avis pour lui ſeul? Qu'en revient il au Comte d'Aché d'imputer ce crime à cet Officier? Pourquoi ne pas dire tout ſimplement ce qui eſt. Les ordres du Comte d'Aché étoient *de débarquer à Pondichéry tous les ſecours qu'il convoyoit*; il a obéi à ſes ordres le 28 Avril, & il a été ſurpris par la flotte Angloiſe le 29. Voilà dans le vrai tout ce qui s'eſt paſſé. Qu'après cela quelques témoins dépoſent que le Capitaine la Chaiſe avoit ordre de rejoindre auſſi-tôt qu'il auroit fait le débarquement, & qu'il en a été empêché par celui des ballots du Régiment de Lally; c'eſt ſe livrer à une nouvelle impoſture détruite par les lettres des deux Généraux. Ce ſeroit d'ailleurs rendre le Capitaine la Chaiſe ſeul coupable; car s'il avoit ordre de répartir le 28, il ne pouvoit ſous aucun prétexte différer juſqu'au 29. Débarquer quelques caiſſes d'argent, quelques munitions de guerre, quelques balots ſi l'on veut; c'étoit l'affaire d'une heure au plus. On étoit parti le 28 à 3 heures après midi pour faire 4 lieues. On étoit donc arrivé ſur les 5 heures; à 6 heures le Capitaine la Chaiſe étoit en état de repartir. Qui peut douter qu'il ne l'eût fait s'il en eût eu l'ordre? Finalement quand l'ordre ſuppoſé donné par le Comte de Lally & le ſieur de Leyrit ſeroit vrai & rapporté,

Digitized by Google

étant conforme aux propres instructions du Comte d'Aché, il n'auroit encore aucune raison de s'en plaindre. Il a perdu un Vaisseau dans le combat. Que ce Vaisseau eût été celui chargé des 2 millions & des munitions de guerre qu'il avoit ordre de débarquer, comme cela pouvoit arriver ; alors sur-qui se fût-il excusé de cette perte? Auroit-il dit que le Comte de Lally l'avoit empêché d'obéir à ses ordres?

Cette discussion de ce qui concerne le Comte d'Aché ne termine point cet article.

Il est clairement prouvé que le sieur de Maudave de retour de Karical le 27 Avril 1758, a rapporté au Comte d'Aché, *que les Ennemis étoient à Madras, & qu'on pouvoit être dans la plus grande sécurité.* Malgré un fait si positif, le sieur de Genlis ose déposer que le Sr de Maudave, revenu à bord du Vaisseau du Comte d'Aché, *s'est renfermé* avec le Comte de Lally. 2°. Qu'il lui a rendu compte de ce qu'il avoit appris. 3°. Qu'en sortant de cette conférence, le Comte de Lally est venu assûrer le Comte d'Aché qu'il étoit maître de la mer, que les Anglois n'avoient que quatre Vaisseaux de ligne, & quatre autres petits, encore si dénués de tout, qu'ils étoient embossés sous Madras.

Cette déposition est-elle sincere? Il est facile d'en juger. 1°. Le Comte d'Aché convient du rapport que lui a fait le sieur de Maudave à son retour. Il est donc faux que revenu à bord il se soit, avant toutes

Digitized by Google

choſes, *enfermé* avec le Comte de Lally, comme le ſieur de Genlis le fait entendre. 2°. Le fait de s'être *enfermés* n'eſt pas vrai. Dès que le rapport avoit été fait au Comte d'Aché, il n'y avoit plus à s'enfermer pour y ajouter des circonſtances. Le Comte d'Aché eût, avec raiſon, ſoupçonné l'infidélité. 3°. Si le fait de s'être *enfermés* étoit vrai, le ſieur de Genlis ne pouroit dépoſer de ce que deux perſonnes ſe ſont dit dans un endroit où il n'étoit pas, & il ne dit pas avoir rien entendu. 4°. Le fait de quatre Vaiſſeaux de ligne, de quatre autres petits, & qu'ils étoient dénués de tout, ſont des circonſtances démenties par le rapport fait au Comte d'Aché, à qui il n'en a pas été dit mot.

Il eſt donc évident que par la tournure même de la dépoſition du ſieur de Genlis, ce témoin a plutôt cherché méchamment à faire ſuſpecter le Comte de Lally, qu'il ne s'eſt attaché, comme il le devoit en galant homme, à déclarer la vérité. Ainſi, ſur ce fait, la candeur du ſieur de Genlis va de pair avec celle du Comte d'Aché ſur les faits de l'ordre qu'il ſuppoſe avoir empêché le retour du *Comte de Provence* & de la *Diligente*.

Page 23. Le Comte d'Aché compare les forces des deux Eſcadres : mais le tableau que l'Amiral Anglois en a envoyé à ſa Cour, eſt totalement différent & plus conforme à la vérité : le plus fort Vaiſſeau que les Anglois aient eu dans l'Inde, n'a jamais été

que de 68 canons ; ils n'en avoient qu'un, *le Cumberland*, qui au premier combat n'en avoit que 66, *l'Yarmouth* & *l'Eliſabeth* de 64, *le Weymouth* & *le Tigre* de 60, les deux autres de 50.

Le Comte d'Aché donne ici de plus à l'Ennemi un Vaiſſeau de 60 canons, *le Warvick*, que cet Ennemi n'avoit pas : c'eſt ainſi qu'en diminuant ſes forces & en groſſiſſant celles de l'Ennemi, le Comte d'Aché veut faire croire que ſes forces étoient inférieures. A qui veut-il en impoſer ?

Il n'eſt pas adroit au Comte d'Aché de vouloir inſinuer, *pages 26 & 27*, que le Comte de Lally lui ayant mandé le 17 Mai qu'ils étoient l'un & l'autre bien à plaindre, il y a eu contradiction de ſa part dans le Conſeil mixte du 30, à ne pas approuver qu'il reſtât emboſſé ſous Pondichéry. Etre à plaindre, n'eſt pas dire qu'il faut déſeſpérer de tout, & manquer de courage. Le parti pris dans un Conſeil mixte le 28 par le Comte d'Aché, de reſter emboſſé dans la rade de Pondichéry, l'expoſoit à y être brûlé honteuſement. De-là le Conſeil du 30, où ſur la remontrance du Comte de Lally, & avec les forces qu'il a données, on a adopté au contraire le parti de mettre à la voile. Ce parti a été ſuivi d'un ſuccès de la part du Comte de Lally, qui a pris le fort S. David deux jours après.

Ce que dit le Comte d'Aché, *page 28*, prouve qu'il vouloit toujours conſerver Pondichéry ſous le vent en cas d'événement. Voilà pourquoi il n'avoit pas rallié *le Comte de Provence*.

Digitized by Google

Il eſt ſurprenant que, *pages 28 & 29*, le Comte d'Aché diſe que le premier Juin *il prit le parti de remonter ſous le Fort S. David pour en continuer le blocus*. Sa lettre du même jour, premier Juin, écrite au ſieur de Leyrit, & qui eſt la 4e de celles ci-devant rapportées, prouve au contraire qu'il vouloit *s'élever dans le vent*, c'eſt-à-dire, dans le Sud, *pour tâcher d'intercepter un Vaiſſeau Anglois*, dont le ſieur Porcher lui parloit dans ſa lettre du 31 Mai, & qu'il rapporte n°. 18 de ſes pièces. Que le Comte d'Aché ceſſe donc de combattre la vérité. Il aimoit à aller dans une croiſiére guetter la priſe d'un Vaiſſeau ; & il ne s'eſt pas borné à remonter ſous le Fort S. David, qui a été pris le lendemain, 2 Juin, ſans qu'il y ait eu la moindre part. C'eſt le 3 & non le 4 Juin qu'il eſt deſcendu à terre pour s'aboucher avec le Comte de Lally, parti dès le 3 pour Divicottey, ſur le refus du Comte d'Aché de revenir à Pondichéry.

Pages 29 & 30. Le Comte d'Aché maſque d'une raiſon déplorable l'envie continuelle qu'il avoit de s'éloigner. Il dit que le 9 Juin 1758 il étoit inutile aux opérations du Comte de Lally, & ce fait eſt démenti par pièces. Il ajoute que vu cette inutilité & deſirant employer ſon temps, il délibéra par un Conſeil de Marine le même jour, 9 Juin, qu'il remonteroit la côte, & qu'il y croiſeroit juſqu'au 24, pour ſe réunir aux Vaiſſeaux qu'il attendoit de l'Iſle de France, ou y intercepter ceux qui pourroient ve-

Digitized by Google

nir à l'Ennemi. Il produit ce Conſeil de Marine, qui eſt ſa 19e. pièce. Elle prouve au premier coup d'œil, que le Comte de Lally le preſſoit de revenir à Pondichéry : mais ſi l'on jette les yeux ſur la 20e. pièce du Comte d'Aché, on y trouve un expoſé du Comte de Lally, fait le 13 Juin au Conſeil de Pondichéry, qui renferme les preuves les plus fortes de la réſolution de marcher ſur Madras. Il s'y plaint de ce que le Comte d'Aché a délibéré de s'en aller croiſer à la hauteur de Trinquemaley, ſans lui avoir communiqué ſon projet d'aller dans le Sud. Cet expoſé annonce à chaque ligne les vues du Comte de Lally ſur Madras, & ſon intention de faire revenir le Comte d'Aché à Pondichéry, pour le ſeconder. La ſommation du Conſeil de Pondichéry au Comte d'Aché pour revenir, démontre que le Comte de Lally avoit preſque déja toute ſon armée en avant ſur Madras, & que la préſence du Comte d'Aché étoit néceſſaire pour conſerver les poſtes qu'il falloit occuper entre lui & Madras. Il eſt donc prouvé par tout le Conſeil de Pondichéry, que le Comte d'Aché ſe refuſoit aux opérations & à la ſûreté, lorſqu'il s'en alloit à 80 lieues de Pondichéry dans le Sud. Il eſt donc prouvé que le Comte de Lally agiſſoit pour attaquer Madras ; il eſt donc prouvé que le 3 Juin il n'avoit pas formé le projet d'aller dans le Tanjaour, comme le Conſeil de Pondichéry & tous les témoins ſont convenus de le dépoſer, puiſque le 13 du même

Digitized by Google

mois, c'eſt-à-dire, onze jours après la priſe du Fort S. David, il s'occupe encore ſi fortement de Madras, qu'il avoit ſur le chemin pouſſé des détachemens pour s'emparer des Places & Poſtes abandonnés par les Anglois ; que ces détachemens s'étoient déja emparés de quelques poſtes, qu'il n'y avoit de danger qu'à cauſe de l'éloignement de l'Eſcadre, & que le Conſeil décide qu'il faut écrire au Comte d'Aché de ſe rendre promptement à Pondichéry. C'eſt cependant le Comte d'Aché qui oſe ſoutenir que le Comte de Lally lui a refuſé de marcher ſur Madras tout de ſuite après S. David.

La réponſe que le Comte d'Aché met en note à l'expoſé du Comte de Lally marque trop d'ineptie pour ne pas la rapporter ici. Il falloit, dit le Comte d'Aché, conſerver tous les poſtes, paroître menacer Madras, pour empêcher les Anglois d'inſulter Pondichéry. Le Comte d'Aché devant être de retour le 25, fût arrivé pour conſommer la priſe de Madras.

Mais comment ſe perſuader que ſans Eſcadre on eût pu avoir l'air de menacer Madras ? Comment concevoir que les Anglois prendront le change ſur ce qui eſt deſtitué de toute vraiſemblance ; & qu'en conſéquence ils n'oſeront pas venir inſulter Pondichéry, qui n'eſt ſoutenu d'aucune Flotte, qui n'a que 600 hommes pour ſa garde, & qu'on ſçait être ouvert & acceſſible de toutes parts ? C'eſt ce qui réſiſte aux lumières de la raiſon.

Digitized by Google

Les détachemens pouſſés en avant vers Madras ſe trouvoient en l'air par le départ de l'Eſcadre. Ils étoient à chaque inſtant expoſés à être enlevés par l'Ennemi, dès qu'il auroit ſçu l'Eſcadre éloignée de 80 lieues. Il étoit donc de toute néceſſité de les replier ſur Pondichéry, où il y avoit d'ailleurs 800 priſonniers, c'eſt-à-dire, plus qu'il n'y avoit d'hommes pour les garder. Il falloit ſe raſſembler en forces pour la conſervation de Pondichéry expoſé à l'inſulte de 1200 blancs qui étoient à Madras, d'environ 4000 blancs qui étoient ſur l'Eſcadre Angloiſe, & de 7 à 8000 noirs que les Ennemis avoient ramaſſés aux environs de leur Place. Ainſi c'eſt une pure dériſion d'imaginer que dans cette poſition on pouvoit avoir l'air de menacer Madras, & par cette menace, empêcher les Anglois d'inſulter Pondichéry.

Ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que le Comte d'Aché veut qu'on ait pu faire ſans Eſcadre, la choſe même à laquelle il a refuſé de concourir. De retour à Pondichéry le 17 Juin 1758, le Comte de Lally & le ſieur de Leyrit n'exigeoient de lui que de ſe porter à la hauteur d'Alemparvé, pour y tenir l'Eſcadre Angloiſe en échec, tandis que le Comte de Lally iroit reprendre les poſtes évacués. Il s'y eſt refuſé. Quel danger couroit-il? Aucun. C'étoit avec une Eſcadre préſente qu'on pouvoit paroître menacer Madras, & tenir Pondichéry à l'abri de toute inſulte; & non pas lorſque cette Eſcadre s'étoit éloignée de

Digitized by Google

80 lieues, ſous prétexte d'aller dans une croiſiére, ou pour intercepter des Vaiſſeaux Anglois, ou pour protéger l'arrivée des nôtres.

Eſt-il vrai d'ailleurs que le Comte d'Aché ainſi éloigné, obſervoit l'arrivée des Vaiſſeaux ? Son Conſeil de Marine du 9 Juin arrête qu'il ira croiſer à Trinquemaley ; mais lui-même dans ſon autre Conſeil du 17 Juin, convient que quand il reçut la déciſion du Conſeil de Pondichéry pour qu'il y revînt, *il étoit près de mouiller à Karikal.* Or Karikal eſt éloigné de 50 lieues de Trinquemaley. Il eſt donc vrai que le Comte d'Aché, qui d'un côté refuſoit de conſerver Pondichéry & d'aller à Madras, ne s'occupoit pas de l'autre côté à croiſer vers la Baie de Trinquemaley. Il étoit à 30 lieues de l'un, à 50 lieues de l'autre, c'eſt-à-dire, qu'il promenoit ſon Eſcadre dans une étendue de 80 lieues, ſans ſeconder aucune opération ni croiſer ſur les parages.

Tandis que le Comte d'Aché de retour à Pondichéry refuſoit de ſeconder les opérations du Comte de Lally ; le ſieur de Leyrit de ſon côté continuoit à ſe ſoutenir hors d'état de faire ſubſiſter l'Armée. Il lui avoit écrit dès le 24 Mai 1758, *qu'il étoit en diſette de fonds ; que ſes reſſources étoient épuiſées, & qu'ON NE POUVOIT PLUS EN ATTENDRE QUE D'UN SUCCÉS.* Ce ſuccès, qu'il falloit chercher, étoit donc le ſalut de l'Armée. Il falloit ou ſe le procurer,

ou manquer de tout. Telle étoit la cruelle alternative que proposoit le sieur de Leyrit.

C'est lui qui a indiqué l'expédient d'aller exiger du Roi de Tanjaour (*a*) une dette de 55 lacks, c'est-à-dire, 13 millions 200 mille livres, dont il le disoit débiteur de la Compagnie. C'est-là où il a fallu *TENTER DES SUCCÉS*, vu le refus du Comte d'Aché de se porter à Madras.

(*a*) Le Sr le Noir a déposé ce fait.

Page 31. Le Comte d'Aché dit, *que peu de tems après le 16 Juin, on apprit à Pondichéry que les trois Vaisseaux qu'on attendoit du Gange étoient arrivés à Madras, qu'on se repentit d'avoir déféré à la volonté du Comte de Lally; mais que le mal étoit irréparable, & que lui, Comte d'Aché, l'avoit prévu.*

Est-il possible que le Comte d'Aché ait pu avancer une pareille absurdité? Le Gange est à 300 lieues de Madras dans le Nord. Le Comte d'Aché s'étoit éloigné de Madras à 100 lieues dans le Sud; par conséquent son retour à Pondichéry l'a rapproché de plus de cent lieues de ces trois Vaisseaux qui venoient du Gange à Madras. Est-ce donc un sujet de repentir, que d'approcher le Comte d'Aché de l'Ennemi? Où étoit le mal? Avoit-il prévu que s'il restoit à Trinquemaley, il lui seroit possible d'empêcher des Vaisseaux d'arriver du Gange à Madras? Ç'eût été combattre un Ennemi, quoique séparé de lui par une distance de 400 lieues. Le feu n'eût pas été vif.

Digitized by Google

Page 33. Le Comte d'Aché dit que le 2 Août il revint mouiller à Karikal ; qu'il y apprit que le Comte de Lally avoit été battu au Tanjaour ; qu'on parloit d'en lever le ſiége, & que c'eſt ce qui l'a déterminé à combattre l'Eſcadre Angloiſe.

Quand un Comte d'Aché, Lieutenant-Général des Armées Navales, eſt capable de ſe prêter à une telle impoſture, que ne devoit pas attendre le Comte de Lally d'une ſéquelle de témoins avec laquelle il s'eſt ſi groſſiérement combiné ! Apprendre le 2 Août la levée d'un prétendu Siége qui n'a été commencé que le 3 ! Apprendre le 2 Août la nouvelle d'une prétendue défaite qu'on attribue à une ſortie qui n'a été faite à Tanjaour que le 10 ! Voilà de ces traits qui font rougir le Comte de Lally pour le Comte d'Aché, & il prend le parti de ſe taire ! La relation que l'Amiral Anglois fait du combat n'eſt pas ſi pompeuſe que le détail qu'en donne le Comte d'Aché ; mais elle le contredit. Elle porte qu'à dix heures du matin, dès que l'Amiral Anglois parut à la vue du Comte d'Aché, ce dernier s'eſt éloigné de lui ; qu'il ne l'a combattu juſqu'à deux heures après midi, qu'en courant & dans un ordre de bataille très-irrégulier. Qu'alors, l'Amiral Anglois a ordonné de ſerrer le Comte d'Aché de plus près juſqu'à trois heures, & que voyant qu'il avoit encore augmenté ſa voilure pour s'éloigner, il avoit fait ſignal à toute ſon Eſcadre de lui donner la chaſſe, mais que l'Eſcadre du Comte d'Aché étant

Digitized by Google

meilleure voilière que la ſienne, il l'avoit perdu de vue à l'entrée de la nuit.

Depuis la page 37 juſqu'à la page 43 il n'eſt fait mention que de l'envie qu'avoient le Comte de Lally & le Conſeil de Pondichéry que le Comte d'Aché n'abandonnât point la côte.

Le Comte d'Aché convient, page 45, que M. de Leguille avoit apporté deux millions ; pourquoi ne les a-t-il pas envoyés à Pondichéry ? Ils étoient deſtinés à l'expédition de l'Inde. Pourquoi n'en avoir envoyé qu'un ? Pourquoi retenir plus de moitié de l'autre & y ſubſtituer des diamans ? Le Comte d'Aché en étoit il Marchand ? Vouloit-il les vendre ? Venoient-ils d'une priſe ? Ce qui eſt de certain, c'eſt qu'avec ces deux millions on eût pu prendre Madras. L'armée ne murmuroit à ce ſiége, que parce qu'il y avoit un mois qu'elle n'étoit pas payée.

Le Comte de Lally n'entrera point dans le détail que le Comte d'Aché fait p. 51 & ſuiv. de ſes manœuvres dans ſon dernier combat. L'Amiral Anglois en a rendu compte à ſa Cour. Il dit que *le Weymouth* & *le Cumberland* n'ayant pu joindre ſon Eſcadre, il a ſeulement avec ſept Vaiſſeaux combattu M. d'Aché qui en avoit onze. Il ajoute que l'Inde n'avoit point encore vû une Eſcadre auſſi formidable que celle du Comte d'Aché, qui cependant avoit évité le combat depuis le 3 Septembre juſqu'au 10.

Enfin cet Amiral dit que le 27 du même mois,

Digitized by Google

paſſant à la vûe de Pondichéry avec ſon Eſcadre à ſix heures du matin, ſi le Comte d'Aché qui étoit en rade avoit marché ſur lui, il eût pu entamer un combat dès les ſept heures & qu'à onze heures le combat eût été général; mais que le Comte d'Aché au lieu de marcher ſur lui, s'en eſt éloigné à quatre lieues dans le Sud, & qu'ayant compris par cette manœuvre qu'il ne ſongeoit qu'à ſe dérober aux Iſles, il a continué ſa route pour Madras. Il faut avouer que les victoires du Comte d'Aché reſſemblent bien à des défaites!

Page 54, il parle d'un projet qu'il avoit ſur Maſulipatam. C'eſt bien l'idée la plus ridicule qui ait jamais été conçue.

Le Comte d'Aché ne ceſſe dans ſon Mémoire de dire que crainte d'événement, il croyoit toujours devoir ſe tenir au vent de Pondichéry. Comment donc adopter qu'il s'en fût allé à cent lieues ſous le vent de Pondichéry & de l'ennemi; & cela pour faire une deſcente à Maſulipatam où les Anglois avoient 500 Européens & deux ou trois mille Noirs? Avec quoi eût-il fait cette deſcente? Il venoit de débarquer à Pondichéry 180 Soldats & quelques Caffres, ſeules troupes de débarquement qu'il eût. Il avoit à peine, ſelon lui-même, aſſez de Matelots pour manœuvrer ſes Vaiſſeaux: il n'avoit pas une Chelingue ou batteau du pays à ſa diſpoſition, il lui en eût fallu 50 & même 100 pour dé-

Digitized by Google

barquer mille hommes, & quels hommes ! Il n'avoit pas un ſeul affut de campagne ou de ſiége ; pas un Ingénieur ou Artilleur, pas un bœuf ni un trait pour traîner un ſeul canon dans les fanges dont Maſulipatam eſt environné. De quel droit d'ailleurs auroit-il pû même tenter cette entrepriſe ſans conſulter le Comte de Lally & le ſieur de Leyrit ? Ses inſtructions le lui enjoignoient poſitivement ; & ſi il avoit pris Maſulipatam, c'eſt-à-dire la lune avec les dents, avec quoi l'eût-il gardé ? Il n'avoit pas de quoi faire le prêt pour 5 jours à ſa garniſon. Où eut-il trouvé deux ou trois mille Noirs, pour les mettre ſur le champ dans Maſulipatam ? Cette imagination peut échapper dans un moment de délire ; mais dans tout autre moment elle eſt d'une abſurdité révoltante. Quelque zéle que le Comte d'Aché marque à Paris pour faire des conquêtes dans l'Inde, il eſt certain qu'on ne peut pas éxiger qu'il ait ambitionné celle de Maſulipatam.

Page 58, le Comte d'Aché dit qu'avant ſon départ pour les Iſles, on lui a demandé 1500 hommes, qu'il en a laiſſé 900, & que les ſieurs Beauchefne, de Buſſy & de Genlis doivent l'avoir dépoſé. Le Comte de Lally eſt certain qu'il n'a reçu que 450 hommes, l'écume de l'Eſcadre, c'eſt-à-dire, 450 Matelots ou Mouſſes qui ne valoient pas 30 hommes ; mais où eſt ici le mérite du Comte d'Aché ? Il ſe hâte d'abandonner la côte & la mer ; il

Digitized by Google

s'en va aux Iſles, il n'a que faire de ſes hommes ; il en laiſſe une portion qui peut-être ſera utile ; c'eſt à la Compagnie à lui ſçavoir gré de ce qu'il a bien voulu lui laiſſer partie d'un tout qui étoit à elle.

Le Comte d'Aché, *page 59* avance que c'eſt le Comte de Lally qui a provoqué la repréſentation nationale à lui faite pour reſter à la côte ; & il l'avance ſans preuve. Celle du fait contraire ſe tire de la minute même de cette repréſentation qui eſt écrite de la main du P. Lavaur. Au reſte, de quoi peut ſe plaindre le Comte d'Aché ? La proteſtation eſt un acte authentique qui juſtifie que l'Inde ne peut être conſervée ſans Eſcadre : mais c'eſt ce que le Comte d'Aché répete à milles endroits de ſon Mémoire. Il ne ceſſe de dire que ſon Eſcadre étoit *l'eſpoir de l'Inde, la reſſource à employer pour ſa conſervation* ; (a) *que la perte de l'Eſcadre entraîneroit celle de l'Inde, & qu'elle étoit l'eſpoir du ſalut de l'Inde, ſa ſeule reſſource.*

(a) Pages 39, 40, 64.

Que le Comte d'Aché prétende à la *page 60* avoir pu par un Conſeil de Marine, ſe jouër de la délibération nationale de Pondichéry, ou d'un Conſeil mixte ; peu importe au Comte de Lally, à qui il ſuffit de l'aveu que ſans l'Eſcadre, l'Inde ne peut être conſervée. On ne prétendra pas ſans doute que la reſſource de 450 Matelots ou Mouſſes débarqués à terre, fut un renfort qu'on pût oppoſer avec ſuccès aux entrepriſes de l'Eſcadre ennemie, reſtée maîtreſſe de la mer.

Digitized by Google

Les inconſéquences du Conſeil de l'Inde, dont parle le Comte d'Aché, *page 72 & ſuivantes* de ſon Mémoire, peuvent l'autoriſer à ſe plaindre de l'inaction où il eſt reſté, & à conclure qu'elle devoit naturellement entraîner la perte des poſſeſſions de la Compagnie. Mais ſi le Comte d'Aché a raiſon de dire que l'inaction de ſon Eſcadre entraînoit la perte de l'Inde ; comment ſe pourroit-il que le Comte de Lally eût tort de ſoutenir une vérité auſſi conſtante ?

Le Comte d'Aché, *page 75*, avance *que le Commandant de terre n'a jamais voulu agir de concert avec la Marine ; qu'il n'a point employé le tems que l'Eſcadre pouvoit paſſer à la côte Coromandel, à des opérations auſquelles elle pouvoit contribuer, & qu'il a fait les mêmes opérations préciſément dans la ſaiſon où elle ne pouvoit y être.*

Le premier reproche eſt une pure récrimination. On a mille preuves que le Comte d'Aché a refuſé de ſeconder le Comte de Lally, préciſément à exécuter ce qui leur étoit preſcrit par leurs inſtructions, notamment d'aller à Madras. Mais le Comte de Lally ne craint pas qu'il cite une ſeule occaſion où il ait refuſé de coopérer avec lui.

Le ſecond reproche eſt également mal fondé. Il n'eſt pas un ſeul exemple où on ait propoſé à l'Eſcadre de faire ce qui eût été empêché par la ſaiſon. Auſſi le Comte d'Aché n'en cite-t-il aucun. Il ne

dira

Digitized by Google

dira pas que le mois de Juin 1758, fût une saiſon où il ne pouvoit aller ſur Madras.

Le Comte d'Aché, *pages 45 & 74*, oppoſe encore deux choſes; l'une que le Comte de Lally vouloit des hommes, qu'il s'embarraſſoit peu que l'Eſcadre en manquât, & que pourvu que l'armée fût auſſi nombreuſe qu'abondamment pourvue de vivres, tout le reſte lui importoit peu: l'autre qu'il s'eſt plaint qu'en 1759 le Comte d'Aché n'avoit reparu que très-tard à la côte.

Sur cette plainte deux choſes la juſtifient. La premiere, c'eſt que le tems des expéditions à la côte eſt, comme le Comte d'Aché en convient dans ſa note au bas de la *page 38* de ſon Mémoire, depuis le 15 Mars juſqu'au 15 Octobre, époques des changemens de mouçons. La ſeconde, c'eſt que le Comte d'Aché, *page 49*, eſt forcé de convenir *que le 2 Août, quand il fit route pour la côte Coromandel, la ſaiſon étoit avancée*; & en effet il avoue qu'il n'a paru à la vue de Ceylan que le 24 Août, c'eſt-à-dire que ſur 7 mois de mouçon favorable, il en avoit déja perdu plus de 5, & il ne veut pas qu'on diſe qu'il n'a reparu que trop tard à la côte! Il en eſt reparti le premier Octobre.

Ce qui doit d'autant plus étonner, c'eſt qu'il faſſe ſouffler les vents des mouçons de L'Ouest à L'Est, & de L'Est à L'Ouest, au lieu qu'ils ſoufflent du Nord au Sud & du Sud au Nord, comme l'aſſure le Mémoire du ſieur de la Bourdonnais, *page 55*. Il eſt vrai que le Comte d'Aché y arrivant ſi tard, &

en étant parti ſi-tôt, il a pu n'y pas trop remarquer d'où venoient les vents. C'eſt encore le Mémoire du ſieur de la Bourdonnais qui nous enſeigne que le tems de quitter la côte eſt du 15 au 20 Octobre.

Quant à ſon reproche ſur ce que le Comte de Lally s'embarraſſoit peu que l'Eſcadre manquât d'hommes, & ſans parler que le Comte de Lally a payé de ſa poche un mois de ſolde à l'équipage du *Zodiaque* qui refuſoit de s'embarquer ; le Comte d'Aché a-t-il oublié qu'ayant réſolu de s'emboſſer ſous le canon de Pondichéry le 28 Mai 1758, au riſque d'y être honteuſement brûlé, le Comte de Lally lui a fourni le 30 quatre cens hommes qui l'ont mis en état d'appareiller ? A-t-il oublié que le 18 Août ſuivant, le Comte de Lally *lui a fait offrir par le Comte d'Eſtaing, le nombre d'Officiers & de Soldats dont il auroit beſoin pour marcher à l'ennemi ?* A-t-il oublié que le 17 Septembre 1759, toute la Nation lui a offert pour aller à l'ennemi, *telle augmentation de forces qu'il ſouhaiteroit ?* A-t-il oublié que cette Nation s'eſt offerte *de fournir tout ce qu'il faudroit pour réparer ſes Vaiſſeaux, qu'elle a même* été juſqu'à prendre ſur elle *tous les reproches & toutes les ſuites des événemens ?* C'eſt le Comte d'Aché lui même, qui dans ſon Mémoire rapporte tous ces faits & les piéces qui les prouvent. Il ne faut donc que ſes propres armes pour le combattre. *pag* 28, 37 & 54 de ſon Mémoire. N°. 16, 29, 43 & 44 de ſes Piéces.

Le Comte d'Aché finit ſon Mémoire en ſe proſ-

Digitized by Google

ternant pour ainsi dire devant le Conseil de Pondichéry, comme s'il l'invoquoit à son secours, tandis qu'étant à l'Inde, il n'a cessé de refuser d'aller au sien. Au reste, quelque basse flatterie qu'il emploie pour se le rendre favorable, il ne parviendra pas à faire voir que ce Conseil étoit gêné dans ses suffrages par la présence du Comte de Lally. Toutes les délibérations prouvent qu'elles ont été prises avec la plus entiere liberté. Mais a-t-on eu tort dans l'Inde de vouloir que le Comte d'Aché concourût à la destruction des Etablissemens Anglois & à la conservation des nôtres ? Il ne faut sur cela que consulter ses propres instructions qui lui imposoient ce double devoir de la maniere la plus expresse. Si toute la Nation a été réduite jusqu'à protester contre lui parce qu'il l'abandonnoit, le Conseil de l'Isle de France a également protesté contre lui, de ce que par le séjour qu'il faisoit à cette Isle, il en causoit la ruine. Les protestations de ces deux Colonies éloignées de 1500 lieues l'une de l'autre sont rapportées. Ainsi il vouloit rester où on desiroit qu'il ne fût pas, parce que loin d'y être utile, il en augmentoit les malheurs ; & il ne vouloit pas aller où on desiroit qu'il restât, parce que son Escadre en faisoit la sûreté. On s'est plaint à l'Isle de France de sa dureté & de l'autorité sans bornes qu'il y exerçoit. C'est ce reproche de despotisme qu'il tâche de faire retomber sur le Comte de Lally, à qui malgré l'aveugle prévention qu'on s'est efforcé d'inspirer contre lui, on n'a pas encore imputé un seul fait caractérisé, de nature à le convaincre ni du moindre crime, ni de la moindre injustice. Enfin, le Comte

Digitized by Google

d'Aché a-t-il éprouvé cette autorité qu'il reproche au Comte de Lally ? S'il ne l'a pas éprouvée, de quel droit s'en plaint-il ? S'eſt-il à Paris aſſocié au Conſeil de Pondichéry ? Au fond, il s'agit de ſçavoir ſi le Comte de Lally eſt coupable de concuſſion ou de haute trahiſon ; s'il eſt chargé d'aucuns de ces crimes capitaux qu'on a voulu amonceler ſur ſa tête. Fidele à ſon devoir dans tous les lieux, dans tous les tems & à l'égard de toutes les perſonnes, il a trop de confiance dans la Juſtice, pour redouter les impoſtures, l'odieuſe cabale, les noirceurs & les calomnies qui ont été employées contre lui.

LE Conſeil ſouſſigné qui a lu pluſieurs Ecrits compoſés par le Comte de Lally pour ſa défenſe : ſçavoir, un premier Ecrit intitulé VRAIES CAUSES DE LA PERTE DE L'INDE, enſuite duquel eſt COPIE DES LETTRES *écrites par le Comte d'Aché au Comte de Lally ; avec un extrait des Lettres du ſieur de Leyrit & des remarques ſur chaque Lettre, &c.* & un ſecond Ecrit qui a pour titre : TABLEAU HISTORIQUE DE L'EXPÉDITION DE L'INDE, ſuivi d'un RÉSUMÉ DE LA CAPITULATION DE PONDICHÉRY, eſtime que ces différens ouvrages contiennent des réflexions & des preuves qui concourent à la juſtification de l'Accuſé, & répandent un nouveau jour ſur les moyens déja établis dans le premier Volume du Mémoire du Comte de Lally, & qu'on ſe flatte d'avoir entierement développés dans la ſeconde partie, qui ſera diſtribuée inceſſamment.

Délibéré à Paris ce 14 Avril 1766. Signé AUBRY.

Monſieur PASQUIER, Rapporteur.

DANJOU, Procureur.

A PARIS, de l'Imprimerie de SIMON, 1766.

Digitized by Google